

MÉMOIRE
SUR
DIVERS CRUSTACÉS NOUVEAUX
DES ANTILLES ET DU MEXIQUE
PAR
M. HENRI DE SAUSSURE.

(Lu à la Société de Physique et d'Histoire naturelle le 19 novembre 1857.)

Les crustacés que ce mémoire doit servir à faire connaître, ont été recueillis dans le cours de mon voyage en Amérique, soit aux Antilles, soit sur la côte orientale du Mexique. Un assez grand nombre des espèces que j'ai rapportées de ces contrées étaient déjà connues et je n'en fais mention que lorsque les notions incomplètes qu'on possédait à leur égard nécessitaient un complément.

Quant aux types nouveaux, je les ai étudiés avec soin, et j'ai cherché à obvier autant que possible par de nombreuses figures à ce que l'insuffisance du langage laisse souvent d'incertain dans les descriptions.

Malheureusement le zoologiste qui n'habite pas un grand centre scientifique et qui n'a pas à sa portée les vastes collections que ces centres renferment, rencontre les plus graves

difficultés dans la détermination précise des espèces. Cette circonstance m'a forcé de laisser de côté un certain nombre de types indéterminés qui sont peut-être nouveaux, mais que je n'ai pas osé décrire comme tels, faute de pouvoir les comparer avec ceux dont ils se rapprochent le plus.

Le manque de livres est aussi une fréquente cause d'erreur. D'ailleurs la plupart des ouvrages qui traitent des crustacés caractérisent ces animaux par des diagnoses trop brèves et souvent incomplètes, de telle sorte que, lorsque la tradition manque, par suite de l'absence de collections, il devient souvent impossible de dire si une espèce est connue ou non. Il est donc probable que, dans le nombre, j'ai décrit comme nouveaux certains types qui ne le sont pas, mais j'ose espérer qu'on aura quelque indulgence pour de semblables erreurs, et qu'on les attribuera aux causes ci-dessus mentionnées plutôt qu'à une négligence à laquelle je n'ai pas cédé.

Le nombre des espèces qui paraissent nouvelles est considérable pour le peu de temps qu'il m'a été possible de consacrer à leur recherche. En effet les crustacés forment parmi les animaux un des groupes qui échappent le plus facilement aux recherches des voyageurs, parce que, habitant la profondeur des mers, ils sont difficiles à capturer et parce que la proportion de leurs espèces dont la chair peut servir d'aliment est trop restreinte pour qu'elles figurent en grand nombre sur les marchés. Cette même raison fait que les pêcheurs ne cherchent pas à s'en emparer et qu'ils n'ont pas l'habitude de les prendre; aussi le voyageur en est ré-

duit à ses propres forces; il n'acquiert que ce qu'il capture de lui-même, ou en se faisant assister par les pêcheurs. Or rien n'est plus difficile sous les tropiques que de déterminer les indigènes à se prêter à une occupation sortant du cercle de leurs habitudes routinières de chaque jour. Une paresse invincible mêlée à beaucoup d'insouciance leur fait fuir tout travail s'il n'est pas indispensable. Du reste leur esprit est insensible à l'aiguillon de la curiosité; leur intelligence est difficile à exciter et les instruments de toute espèce leur font défaut. C'est dire que la pêche des crustacés marins est à peu près impossible, à moins qu'on ne se voue soi-même presque exclusivement à ce métier et qu'on n'y consacre un temps considérable.

Les décapodes terrestres que leurs mœurs aériennes mettent plus à notre portée, sont doués de mouvements si agiles qu'ils s'échappent avec une merveilleuse rapidité, et gagnent des trous profonds dans lesquels ils s'enfoncent, ou bien disparaissent en courant sur les branches des arbustes ou en se plongeant sous l'eau, à tel point que je ne réussissais à me rendre maître des plus agiles, qu'en les tuant de loin à coups de fusil. Ces difficultés feront comprendre pourquoi je n'ai pas réussi à rassembler un plus grand nombre d'animaux de cette classe, et pourquoi la connaissance des crustacés en général est encore relativement peu avancée.

La proportion très-grande d'espèces nouvelles que m'a fourni une collection relativement petite, montre que nous ne connaissons qu'une partie bien minime de la faune car-

cinologique de l'Amérique tropicale, et que dans ces régions lointaines un investigateur habile, exclusivement voué à cette étude, pourrait être assuré d'avance de voir ses efforts couronnés d'un très-grand succès.

Une conclusion générale de la plus haute importance, que l'examen de la faune marine du golfe du Mexique vient confirmer, est l'espèce d'anomalie qui règne dans la répartition des crustacés à la surface du globe. M^r Dana fut le premier à signaler que les animaux de cette classe forment une exception remarquable, en ce sens que ce n'est pas dans le voisinage de l'équateur, mais au contraire sous la zone tempérée, qu'elle atteint son maximum de développement.

Les autres classes d'animaux, et tout particulièrement les articulés, offrent des faunes d'autant plus brillantes qu'on chemine des pôles vers l'équateur. Sous le tropique les espèces existent en plus grande abondance et elles atteignent une taille considérable qu'on chercherait en vain dans les faunes des régions tempérées. Ces deux circonstances de plus grand développement se montrent au contraire chez les crustacés dans des faunes éloignées de l'équateur, propres à l'Europe et à l'Amérique septentrionale, et situées sous la zone tempérée. Il est probable que, lorsqu'on connaîtra avec plus de détail les productions zoologiques des mers d'Asie et de l'Océan pacifique, cette loi se trouvera confirmée sur toute la surface du globe.

La série de crustacés que j'ai réussi à recueillir et qui provient exclusivement de la zone torride, ne présente pas de grande espèce; le nombre de celles qui atteignent une taille

moyenne est médiocre, et les petites espèces sont de beaucoup les plus nombreuses. Je dirai plus. J'ai cru entrevoir que les espèces communes aux côtes des Etats-Unis et à celles du Golfe du Mexique ou des Antilles, n'acquièrent pas dans ces régions chaudes un accroissement de taille aussi considérable que sous la zone tempérée. Ainsi, les langoustes, prises à Cuba, sont plus petites que celles qui habitent la latitude de Philadelphie et de New-York. Le *Peneus setiferus* de la Floride est plus grand que la même espèce prise à l'embouchure des rivières du Mexique. Ce fait a toutefois besoin d'être confirmé par de nouvelles observations, car un voyageur ne séjourne pas assez longtemps en chaque lieu pour être assuré d'avoir toujours vu des types suffisamment adultes.

La faune carcinologique des eaux douces offre cette même variété et cette même abondance dans les productions, qui sont le trait caractéristique des eaux douces de l'Amérique septentrionale. Ainsi, les lacs et les nombreux cours d'eau des Etats-Unis sont peuplés de plus de douze espèces d'écrevisses, tandis que ceux de l'Europe occidentale n'en offrent qu'une seule. Cette multiplicité dans les productions, bien connue pour les mollusques des eaux douces de l'Amérique boréale, s'étend donc aussi aux crustacés, ce qui montre qu'elle est bien un caractère propre à l'Amérique et non un fait accidentel de la distribution de ces animaux. Au Mexique j'ai trouvé deux espèces nouvelles d'écrevisses, lesquelles, en s'ajoutant à deux autres, déjà décrites par Erichson, nous en montrent quatre, nombre qui permet de conclure à un chiffre plus élevé. C'est beaucoup pour un pays éminemment sec, dans lequel les ri-

vières sont rares et petites. On connaît déjà deux *Cambarus* propres à Cuba ; cette loi de multiplicité se confirme donc même dans les îles ; néanmoins, le nombre des espèces qui vivent sous le tropique paraît être moindre que celui dont la faune de l'Amérique tempérée offre le frappant exemple.

Quant aux crustacés terrestres de ces régions chaudes et variées, j'en ai rapporté un nombre trop restreint pour qu'il soit possible de rien formuler de bien précis à leur égard. Un genre nouveau, il est vrai, est venu s'ajouter aux anciens, mais l'immense majorité de ces articulés appartient aux mêmes groupes que ceux dont l'Europe est peuplée, et elle offre avec ces derniers une ressemblance si frappante qu'on serait tenté de les prendre pour des espèces identiques. Toute cette partie de la carcinologie, ainsi que celle qui traite des autres crustacés inférieurs de l'Amérique équinoxiale, est presque entièrement vierge et exigerait, pour être bien connue, de longues recherches, exécutées dans le pays même.

En parlant des crustacés terrestres, j'en exclus ici les myriapodes qui feront l'objet d'un autre Mémoire, et dont la série est très-remarquable, tant au point de vue de la variété des espèces qu'à celui de leur grandeur.

NOTA. — Les diagnoses de la plupart des crustacés qui sont décrits dans les pages qui suivent, ont paru en 1837 dans la *Revue zoologique*. Il m'a semblé inutile de les citer ici.

ORDRE DES DÉCAPODES.

SECTION DES DÉCAPODES BRACHIURES.

FAMILLE DES OXYRHINQUES.

TRIBU DES MAIENS.

GENRE MITHRAX, Leach.

Sous-Genre des Mithrax transversaux.

MITHRAX HISPIDUS, Herbst.

Je considère comme étant le jeune de cette espèce un petit individu ♂ qui offre les particularités suivantes : La carapace est aussi longue que large, tandis que chez l'adulte elle est beaucoup plus large que longue ; ses bosselures existent à l'état de tubercule ; on voit à la base du rostre deux tubercules, plus en arrière deux autres, une ligne transversale de cinq tubercules sur la portion antérieure de la région stomacale et trois sur sa portion postérieure. Les régions branchiales sont tuberculeuses, etc. Les tubercules des pattes sont à peine marqués et les mains sont grêles, même chez le ♂. — Long, 0,014.

Ce petit crustacé a été pris à la Guadeloupe.

MITHRAX CORNUTUS.

Testa tuberculosa, marginibus spinosis; rostro perlongo et cornibus duabus acuminatis composito; pedes spinosi.

Ce crustacé appartient, par l'ensemble de ses caractères, aux *Mithrax transversaux* de M. Edwards, tandis que par ses formes, en général, il se rapproche beaucoup plus des *M. triangulaires*. A ce propos, il est inutile de remarquer que

Le caractère tiré de la présence ou de l'absence d'épines aux pattes ambulatoires n'est pas suffisamment général pour servir à distinguer ces deux groupes.

♀. Carapace ovoïde, beaucoup plus longue que large, même sans compter le rostre. Fossettes antennaires dépassant insensiblement le basilaire des antennes externes. Rostre horizontal, formé de deux cornes aiguës et aplaties, peu divergentes; la longueur de ces cornes égale à la distance qui sépare les antennes externes. Orbites plus longues que hautes, entourées de six dents, dont une très-longue appartenant au basilaire de l'antenne, deux moyennes au bord orbitaire inférieur, une à l'angle externe, et deux ou trois très petites au bord supérieur; enfin, il existe encore une longue épine à l'angle interne, placée au-dessus de l'épine antennaire et sensiblement moins longue qu'elle. Bords latéraux de la carapace, armés en outre de 5 ou 6 longues épines, dont les deux premières doubles et dont la 6^{me}, plus petite, est placée en dessus. Toute la carapace est couverte de tubercules dont les plus latéraux sont presque épineux. L'espace placé entre les tubercules et même les plus gros d'entre eux sont ponctués. Région intestinale portant une rangée presque marginale de sept tubercules spiniformes, dont le médian un peu plus élevé, et les deux latéraux plus longs, regardant en haut. Dessous des régions branchiales armés de petites épines éparses. Pattes grêles, toutes très-épineuses, portant à la face du troisième et du quatrième article deux rangées de longues épines; on voit aussi souvent quelques épines qui sont plus irrégulièrement distribuées. Pattes antérieures grêles et peu allongées, comme chez les *Mithrax* triangulaires; le bras n'atteignant pas la base du rostre (♀). Carpes épineux; mains lisses, offrant seulement quelques tubercules à leur bord supérieur, très-grêles et comprimées, ayant leurs doigts presque égaux. Cinquième et sixième articles des autres pattes très-grêles, lisses et glabres. Couleur jaunâtre ou rosée; les pattes souvent roses. — Longueur avec le rostre, 0,054 (3 pouces); largeur sans les épines, 0,032 (1 pouce $\frac{1}{2}$ lig.); cornes du rostre, 0,0075; distance entre les angles postérieurs de sorbites, 0,020; longueur des mains, 0,025; du doigt mobile, 0,011; largeur uniforme de la main, 0,006.

Habite : Les mers des Antilles.

Cette belle espèce ressemble beaucoup au *M. rostratus*, Bell., mais elle en diffère par les épines de sa carapace, qui sont différentes, et surtout par l'absence d'une seconde zone de longues épines au-dessus de celles du bord de la carapace; par une tout autre disposition des tubercules de sa carapace, qui est moins épineuse; par ses pattes bien plus grêles et plus épineuses, etc.; mais comme la figure qui accompagne le Mémoire de Bell est faite avec une grande négligence, il ne serait pas impossible que notre espèce fût identique à celle de

l'auteur anglais. Voici, du reste, d'autres différences que je trouve dans la description assez incomplète qu'il en donne : chez notre espèce les orbites ne sont pas circulaires, les cornes ne sont pas plus petites que la base des pédoncules oculaires; les derniers articles des pattes sont bien plus grêles et ne sont pas garnis de poils.

La carapace est bien plus étroite antérieurement que chez le *M. spinosissimus* et, par ses formes générales, ce crustacé indique une espèce de passage aux Pises, passage déjà signalé par Bell à propos de l'espèce citée.

Sous-Genre des Mithrax déprimés.

MITHRAX MINUTUS.

(Fig. 1).

Minimus, *M. sculpto affinisissimus, sed testæ pars anterior levius, polita.*

Ce petit crustacé est peut-être le jeune du *M. sculptus*, mais il offre avec lui quelques différences qui me le font croire distinct.

Rostre occupant presque la moitié du front et formant deux lobes à peine partagés par une faible échancrure. Orbites offrant à leurs angles internes deux petits tubercules superposés, séparés par une fissure horizontale, et à leurs angles externes deux autres tubercules semblables, moins bien marqués. Bord supérieur de l'orbite lisse, coupé par une fissure. Région stomacale lisse, luisante, à peine bombée, sauf dans sa partie postérieure; sur l'antérieure, on dirait que les bosselures sont effacées et que la carapace a été polie; souvent on y voit une bosselure obtuse en forme de trèfle ou de croix. Les régions branchiales sont au contraire profondément sculptées; de chaque côté de la région stomacale on voit deux bourrelets obliques et parallèles, et, plus en arrière, se trouvent de chaque côté trois tubercules arrondis qui forment avec la région cordiale une ligne transversale, etc. Les dentelures des bords de la carapace sont bien marquées. Les pattes sont très-velues et n'offrent que quelques petits tubercules. Le reste, comme chez le *M. sculptus*. — Long. 0,012; larg. 0,013.

Habite: Les mers des Antilles. J'en possède plusieurs individus des deux sexes.

La raison qui me porte à penser que ce Mithrax est bien une espèce nouvelle et non le jeune d'une autre, c'est que la sculpture de sa carapace est moins bien marquée que chez le *M. sculptus*. Or chez les Mithrax on remarque que les bosselures et tubercules s'effacent avec l'âge plutôt qu'ils ne grandissent,

en sorte que, si nos individus étaient jeunes, ils devraient avoir une carapace plus fortement sculptée que le *M. sculptus* adulte. L'abdomen des mâles présente du reste ses sept segments distincts et parfaitement développés.

GENRE PERICERA, Latr.

Les Péricères offrent des caractères assez variables pour qu'une classification de leurs espèces en plusieurs groupes soit une nécessité. En effet :

1° Chez les unes l'élargissement du premier article des antennes externes est considérable, mais il occupe un plan inférieur; il tapisse la face inférieure du front, sans entrer dans la composition de ses bords; son angle externe concourt parfois à la formation du bord orbitaire inférieur, et les tigelles des antennes sont placées sous les cornes du rostre; les fossettes des antennes internes s'avancent bien au delà du premier article des antennes externes.

(*P. cornuta*, Edw. — *P. spinosissima*, Sauss.)

2° Chez d'autres le rostre et le front sont plus lamellaires, plus élargis, en sorte que les orbites, plus écartées, permettent à la dent du premier article des antennes externes de s'interposer entre les cornes du rostre et l'orbite, de façon à concourir à la formation du bord du front; le second article de ces antennes s'insère au niveau des angles antérieurs des fossettes antennaires et la tigelle est plus latéralement placée.

(*P. trispinosa*, Latr. — *P. villosa*, Bell.)

3° Les antennes externes sont placées latéralement à côté des cornes du rostre; leur premier article, très-dilaté, s'étend au-dessous de l'orbite, et constitue une portion de son bord inférieur; sa dent terminale vient former l'angle orbitaire interne.

(*P. heptacanta?* Bell. — *P. bicornis*, Sauss.)

PERICERA SPINOSISSIMA.

(Fig. 2).

P. rostro brevi, spinis orbitalibus elongatis, testâ valde spinosâ.

Cette nouvelle espèce appartient à la division de celles dont l'épine du bord orbitaire supérieur dépasse de beaucoup l'article basilaire des antennes externes.

Cornes du rostre médiocres, très-divergentes, droites et styliformes; (comparées à celles de la *P. cornuta*, elles sont aplaties, droites et triangulaires; leur longueur équivaut à la largeur du front, ou à peu près à la moitié de la distance qui sépare un œil de l'autre). Orbites armées de trois épines longues et aiguës, dont la supérieure moins longue à proportion, mais plus aiguë que chez l'espèce citée. Carapace couverte d'épines longues et aiguës, disposées comme suit: Deux grandes, unies par leurs bases, de chaque côté, en arrière et en dessous de l'orbite sur la région branchiale antérieure; au-dessus de la postérieure de ces deux épines, une autre plus petite, souvent double. De cette dernière il part deux rangées de piquants, dont l'une, composée de trois petites épines, se dirige en ligne droite en arrière, et l'autre composée de deux grandes et d'une troisième plus petite, se dirige obliquement vers le bas en suivant la courbure des régions branchiales; au-dessus de la seconde grande épine on en voit encore une petite, et au-dessous deux autres, formant une ligne oblique, dirigée en avant. En arrière du rostre est une grande fossette dont les angles postérieurs sont marqués par deux petites épines, en avant desquelles sont deux petits tubercules. La ligne médiane est occupée par dix longues épines, dont quatre sur la région stomacale, trois sur les régions génitale et cordiale et trois sur la région intestinale. De chaque côté du premier de ces piquants on en voit encore deux grands sur les côtés de la région stomacale; de chaque côté du cinquième, un sur les régions branchiales; un de chaque côté du septième et, en outre, sur chaque région branchiale deux plus latérales formant une ligne qui descend vers la troisième hanche. On voit aussi une ligne transversale de petites épines non loin du bord postérieur de la carapace. Enfin il est encore des tubercules spiniformes autour du cadre buccal et les deux premiers segments de l'abdomen en portent un sur leur milieu. Les pattes antérieures sont relativement courtes, car les bras n'atteignent que jusqu'au milieu du rostre; ceux-ci portent en dessus une ligne de cinq épines et offrent en outre sur les côtés quelques tubercules, ainsi que les carpes. Les mains sont grêles, longues et lisses; les doigts, grêles et réguliers, joignent assez bien. Les pattes de la seconde paire sont bien plus longues que celles de la première et leurs cuisses sont ornées en dessus d'une ligne de tubercules. La couleur de ce crustacé, lorsqu'on a enlevé les poils du test, est rose de chair avec les doigts violets ou bruns. — Long. 0,064; larg. 0,048; sans compter les épines 0,041. Longueur des cornes du rostre 0,10; distance d'une cornée à l'autre 0,022.

Habite: Les mers des Antilles; la Guadeloupe.

PERICERA BICORNIS.

(Fig. 3).

Minuta, tuberculosa, subtriangularis; rostri cornibus elongatis acuminatisque; testâ in angulis lateralibus unispinosâ.

Carapace bombée, tuberculeuse, ayant son bord postérieur arqué et ses bords latéro-antérieurs obliques, mais point bombés en dehors. Front et rostre minces, lamelleux; dents du rostre formant deux cornes aiguës, faiblement divergentes et séparées à leur base par une gouttière qui partage le front. Ce dernier, assez aplati, formant avec le rostre un plan plus incliné que le reste de la carapace. Antennes très-velues, très-latérales, placées en dehors du rostre. Les deuxième et troisième articles entièrement découverts, très-longs, atteignant au milieu de la longueur des cornes du rostre. Orbites peu saillantes, offrant un faible tubercule à leur angle postérieur et un autre à leur bord supérieur. Le basilaire des antennes venant former une longue épine à son angle interne et une petite dent à son bord inférieur. Le reste de la carapace bombé, à régions fortement dessinées et à faces latéro-antérieures comme tronquées verticalement. Les bosselures des régions, couvertes de gros tubercules qui lui donnent un aspect raboteux. En procédant d'avant en arrière les principaux tubercules sont disposés comme suit: La région stomacale en porte 5 en ligne arquée transversale; la région génitale en porte 4, dans l'ordre de 2, 1, 1; la région cordiale 4, dans l'ordre 1, 1, 2. Les régions branchiales sont bosselées et offrent en dessus de gros, latéralement de petits tubercules; enfin, à leur partie la plus saillante latéralement, elles sont armées de chaque côté d'une épine unique, dirigée de côté; sur la région intestinale, on voit quatre tubercules qui se continuent en une série arquée avec ceux du bord postérieur des régions branchiales, lesquels se fondent souvent en une ligne saillante. (Tous les tubercules ne sont pas toujours également bien marqués.) Pattes des quatre dernières paires sans épines notables, cylindriques. Bras courts, n'atteignant pas le bout du rostre, armés à leur face supérieure et chez les plus grands sujets, de quatre ou cinq tubercules spiniformes. Mains lisses et glabres. Couleur rouge ou rose; dessous de la carapace, bras et mains blanchâtres, marbrés ou mouchetés de taches rouges. Tout l'animal très-velu; les pattes surtout l'étant extraordinairement. — Long. 0,031; larg. 0,023; cornes du rostre 0,006 à 0,007; bord fronto-orbitaire 0,0115.

Habite: Les côtes des Antilles.

TRIBU DES PARTHÉNOPIENS.**GENRE LAMBRUS, Leach.**

L'espèce que nous ajoutons à ce genre rentre dans la catégorie de celles qui ont une carapace plus large que longue, et dont les mains, inermes à leur face supérieure, ont leurs bords externe et supérieur armés de nombreuses dentelures.

Quoique appartenant incontestablement aux lambres par la structure de ses antennes externes et de l'abdomen des mâles, ce crustacé rappelle un peu le genre Parthenope par la forme triangulaire de sa carapace et par les prolongements de ses angles latéro-postérieurs.

LAMBRUS CRENULATUS.

(Fig. 4.)

Rostrum magnum, triangulare, integrum; testa rugosa, utrinque longe spinosa; brachia dilatata et depressa.

Carapace triangulaire, n'étant pas bombée, mais à régions bien dessinées. Rostre formant un triangle régulier, creusé ainsi que le front en gouttière lisse; sa pointe et ses bords entiers; de chaque côté, en avant de l'orbite, le bord offrant seulement un élargissement tuberculiforme rudimentaire. Orbites presque supères, échancrant beaucoup la carapace; leur bord supérieur mince et entier; l'inférieur portant trois petits tubercules; leur angle externe recevant la crête tranchante du bord de la carapace. Cette dernière ayant sa région stomacale en toit obtus qui se dilate en une bosselure sur la région cordiale. Bords latéro-antérieurs formant une crête dentée en scie; garnis de chaque côté 6 ou 7 dents triangulaires, mais se terminant extérieurement par une crête entière qui joint l'orbite et postérieurement par une longue épine qui forme l'angle latéro-postérieur. Face supérieure de la carapace densément ponctuée et portant en assez grand nombre de gros tubercules rugueux, entre lesquels on en voit de plus petits. Sur la région stomacale il n'existe qu'un seul gros tubercule. Sur la portion antérieure de la région cordiale, on en voit trois autres très-espacés, formant une ligne transversale; sur sa portion postérieure est une autre ligne de trois tubercules exactement semblable; et un tubercule occupe son centre. Les

régions branchiales portent aussi de gros tubercules et leurs bords latéro-postérieurs offrent en-dessus, de chaque côté, une ligne de trois tubercules spiniformes; une septième dent du même genre occupe le milieu du bord postérieur de la carapace. Pattes antérieures très-déprimées, lamellaires et très-élargies, joignant parfaitement contre la carapace; leur face inférieure lisse; leur bord supérieur et interne armé de dents spiniformes rapprochées et le bord externe armé de longues épines lamellaires, tant aux bras qu'aux carpes et aux mains. Milieu du bras occupé par une ligne de tubercules; main lisse ou portant quelques petits tubercules épars; doigts lisses, aigus et fortement dentés à leur bord interne. Pattes des quatre dernières paires grêles et lisses; leurs quatre articles terminés par une épine. Couleur d'un jaune rosé ou blanchâtre.—Long. 0,018; larg., sans les épines, 0,019; avec les épines, 0,024^m.

Habite: Les mers des Antilles.— Plusieurs individus.

FAMILLE DES CYCLOMÉTOPES.

TRIBU DES CANCÉRIENS.

GENRE CHLORODIUS Leach.

CHLORODIUS AMERICANUS.

(Fig. 5.)

Testa valde gibbosa, haud tuberculosa; frons sulco partita; manus magnæ, rugosæ.

♂ Carapace n'étant pas tuberculeuse, mais fortement bosselée, sauf sur la région intestinale et sur l'espace qui s'étend de chaque côté de cette région, où elle est lisse. Front ayant son bord inférieur comme festonné; sa partie médiane plus avancée que les lobes latéraux et partagée par un petit sillon. Bords de la carapace armés de chaque côté de quatre dents mousses (sans compter l'angle orbitaire interne); la première de ces dents, étant double, composée de deux tubercules superposés. Bosselures de la carapace ainsi disposées: sur la région stomacale, deux siphons à convexité tournée en arrière et dont la branche externe est la plus courte; de chaque côté des siphons, sur les régions branchiales,

deux bosselures séparées par une gouttière, et en arrière de celle-ci, une troisième bosselure correspondant à la troisième dent du bord de la carapace. Région génitale unie. De chaque côté de celle-ci sont encore deux bosselures larges et unies formant, avec la troisième bosselure et la troisième dent du bord de la carapace, une série en ligne droite. Toutes les bosselures portent de grosses ponctuations éparses qui deviennent denses vers les bords latéro-postérieurs de la carapace. Pattes antérieures et mains très-grosses, sans dentelures ni tubercules; carpes rugueux et ponctués, offrant un enfoncement angulaire; mains rugueuses en dessus, offrant des rides ou des enfoncements réticuleux. Les autres pattes dépourvues d'épines, ponctuées à leur portion dorsale, ayant les deux pénultièmes articles creusés d'un sillon de chaque côté. Couleur rouge de brique ou jaunâtre avec les doigts noirs, bordés de blanc. — Long. 0,014; larg. 0,022.; largeur du front 0,006.

J'ai pris cette espèce sur les côtes de Haïti. A en juger d'après la figure, elle ressemble beaucoup au *Chl. angulatus* Edw., mais ses bras et ses mains sont dépourvus de tubercules.

GENRE PANOPEUS, Miln. Edw.

Les trois espèces qui suivent appartiennent à la section de celles dont les bords latéraux de la carapace se prolongent jusqu'au niveau de la région cordiale.

PANOPEUS OCCIDENTALIS.

(Fig. 6.)

Testa convexa, marginibus latero-anticis 5-dentatis; manus laeves.

Carapace passablement voûtée dans les deux sens, mais surtout dans la direction antéro-postérieure, faiblement bosselée, de façon à offrir ses régions distinctes mais lisses, sans plissures sensibles. Front à peine bilobé, point granuleux. Bords latéro-antérieurs de la carapace atteignant au niveau du bord postérieur de la région stomacale, armés de chaque côté de cinq dents, dont les trois postérieures aiguës et les deux antérieures obtuses, formant ensemble une crête tranchante bilobée. Echancrures du bord antérieur du cadre buccal bien marquées. Pattes des quatre dernières paires grêles; celles de la première paire fortes; bras armés d'une dent vers l'extrémité antérieure de leur bord supérieur; carpe lisse armé d'une dent aiguë à son angle interne, ayant son sillon marginal large et

profond ; mains comprimées, lisses, leurs doigts assez grêles chez la femelle chez qui même le doigt fixe est dirigé en bas. Couleur d'un jaune rougeâtre avec les doigts bruns. — Long. de la carapace 0,046; larg. 0,047. Front 0,0065.

Habite: Les Antilles, la Guadeloupe. Nous possédons un assez grand nombre d'individus des deux sexes appartenant à cette espèce.

PANOPEUS SERRATUS.

(Fig. 7.)

Testa minus convexa, corrugata, 10-dentata; carpis rugosis.

Carapace aplatie, fort peu voûtée. Front très-peu avancé, à peine bilobé. Angles internes des orbites assez saillants. Régions de la carapace n'étant pas bosselées, si ce n'est en arrière du front, mais offrant dans sa moitié antérieure des plis transversaux; ses bords latéro-antérieurs s'avancant jusqu'au niveau du bord postérieur de la région stomacale et armés de cinq dents aiguës. Carpes rugueux, armés d'une dent à leur angle interne. Mains grosses, finement rugueuses vers le haut; leur bord supérieur portant deux crêtes mousses très-faibles.

Cette espèce est très-voisine de la précédente, mais elle paraît cependant s'en distinguer par sa carapace moins bombée, par ses carpes rugueux et par ses mains rugueuses à leur bord supérieur. Les jeunes, quoique ayant la carapace fortement plissée, l'ont assez bombée et se rapprochent ainsi du *P. occidentalis*. Les femelles aussi l'ont assez bombée. Couleur jaunâtre ou rougeâtre. — Long. 0,046; larg. 0,022; front 0,007.

Habite: Les Antilles, la Guadeloupe.

PANOPEUS AMERICANUS.

(Fig. 8.)

Minutus; testâ planâ, præcedentibus quadratiore, marginibus lobulatis.

Carapace plate en dessus, à peine un peu bosselée dans sa portion antérieure, ayant ses bords latéro-antérieurs très-tranchants, prolongés un peu plus loin que chez les espèces précédentes et partagés en quatre ou cinq lobes continus par des fissures qui ne sont pas assez profondes pour dessiner des dentelures en scie. Front légèrement plus avancé au milieu. Orbites ayant leurs bords presque entiers, à peine bosselés; leurs fissures du bord supérieur très-faibles; le bord inférieur n'étant pas denté, mais seulement peu sinueux et

l'hiatus de son extrémité interne ne formant qu'une faible échancrure placée très-haut, sous l'angle orbitaire externe. Bras et mains à peu près lisses, carpe sans sillon ni dépression notables; son angle interne peu aigu. Les autres pattes très-grêles. Couleur jaunâtre ou rougeâtre. — Long. de la carapace 0,014; larg. 0,0145; id. du front 0,0053^m.

Habite: Les Antilles, la Guadeloupe.

Ce petit Panopée est facile à reconnaître à sa carapace plate en dessus et à ses bords à peine divisés. Mais surtout la forme de la carapace est bien plus carrée et moins large à proportion que chez les espèces ci-dessus. Cette espèce forme une transition au genre Xanthe, soit par ses formes, soit par la petitesse de l'hiatus de l'angle orbitaire externe et inférieur.

TRIBU DES PORTUNIENS.

GENRE PORTUNUS, Fabr.

Espèce ayant le front armé de trois dents et la carapace presque unie et dépourvue de poils.

PORTUNUS GUADULPENSIS.

(Fig. 40.)

Testa lævis, 10-spinosa, marginibus latero-posticis concavis; manus carinulatae.

Carapace peu bosselée; la région génitale seule dessinée par deux sillons latéraux profonds. Front orné de 3 dents également avancées; la médiane aiguë, les deux latérales plus arrondies et s'avancant bien au-delà des angles orbitaires internes. Espace compris entre les deux angles externes des orbites égal à la moitié de la largeur de la carapace ou un peu plus large. Bords latéro-antérieurs de la carapace armés chacun de cinq épines très-aiguës; bords latéro-postérieurs concaves. Pattes assez fortement carénées; carpes carénés antérieurement, et armés à leur angle interne d'une très-longue épine. Mains fortement carénées, portant sur leur face supérieure et antérieure trois lignes saillantes, sans compter celle du doigt fixe et celle du bord supérieur qui est tranchante et

qui se termine par une petite dent. Les mains étant du reste finement et réticuleusement sculptées chez les individus adultes. Doigts fortement carénés chez les femelles. — Long. 0,0195^m; larg. 0,023^m; espace compris entre les deux épines externes des orbites 0,0125^m.

Habite: Les mers des Antilles, la Guadeloupe.

GENRE LUPEA, Leach.

1^o *Lupées nageuses.*

LUPEA DICANTHA, Latr.

Cette espèce est très-répandue et très-commune dans les mers de l'Amérique. Je l'ai prise à Haïti, à Cuba, sur la côte du Mexique et jusqu'à New-York.

Elle n'est pas moins variable que répandue. Les dents du front sont souvent obtuses et presque nulles; les quatre moyennes n'en forment que deux, dont la forme et la grandeur varie. Une femelle prise à Cuba offrait une *carapace très-bombée*, des dents frontales toutes égales et les mains petites. Mais la singularité la plus frappante de ces variations réside dans la diversité des formes que peut affecter l'abdomen du mâle. Normalement cet organe a la figure d'un T renversé, mais dans un grand nombre d'individus que j'ai rapportés, il est parfaitement triangulaire. Chez les jeunes cette forme paraît être constante, mais elle semble persister dans certains individus même à l'âge adulte. Cette circonstance m'aurait fait croire à l'existence d'une espèce nouvelle si je n'avais rencontré entre les deux formes des transitions de tous les degrés.

2^o *Lupées marcheuses.*

Espèce ayant la dernière dent de la carapace très-grande, les dents médianes du front plus petites que les latérales et les mains moins longues que la carapace n'est large.

LUPEA ANCEPS.

[Fig. 44.]

Minuta, lateribus dentibus armatis, quorum ultimus longissimus; manus graciles, spinosæ, testâ longiores.

Carapace hexagonale, couverte de faibles sillons tortueux qui produisent des dessins sinueux ; bords latéro-postérieurs armés de dix dents, toutes très-petites et aiguës, sauf celle qui constitue l'angle orbitaire externe, laquelle est plus grande, et la dernière qui forme une grande épine dirigée transversalement, aussi longue que le front est large, mais (même mesurée à son bord postérieur) bien moins longue que le bord latéro-antérieur de la carapace. Front armé de quatre dents, dont les moyennes plus petites. Pattes antérieures médiocrement longues ; bras armés à leur bord interne de trois ou quatre épines et en portant une à l'extrémité de leur bord postérieur. Carpes portant des lignes saillantes et armés de deux épines aiguës. Mains plus longues à proportion que chez la *L. dicantha*, plus longues que la carapace, mais bien moins longues que son diamètre transversal, même sans compter les cornes latérales, assez grêles, fortement carénées, armées à leur base d'une épine qui figure comme une troisième dent du carpe, et de deux autres à l'extrémité du bord supérieur de la main. Doigts grêles, fortement carénés, crochus au bout et joignant bien ; moins longs que la portion palmaire de la main. (fig. 41, b) — Long. de la carapace 0,012^m ; larg. 0,0265^m ; id. sans les épines latérales, au niveau de la pénultième dent des bords latéro-antérieurs 0,019^m.

Habite : Les Antilles. Prise à Cuba.

Cette gracieuse petite Lupée représente peut-être le jeune âge de la *L. forceps*. Cependant ses mains sont tellement plus courtes que chez cette espèce qu'à moins d'admettre une transformation totale dans les formes, il faut bien la considérer comme distincte.

FAMILLE DES CATOMÉTOPES.

TRIBU DES THELPHUSIENS.

GENRE POTAMIA, Latr.

L'espèce que je place ici dans ce genre, m'avait d'abord paru devoir servir de type à un genre nouveau, intermédiaire entre les *Potamia* et les *Thelphuses* et que j'ai publié sous le nom de *Pseudothelphusa*. Mais ensuite j'ai craint d'avoir contribué à multiplier les genres outre mesure et j'ai cru pouvoir faire figurer ce crustacé parmi les *Potamia* en établissant pour lui une petite division qui serait caractérisée ainsi que suit :

Troisième article des pattes-mâchoires à peu près triangulaire (fig. 12, *a*), donnant insertion à l'article suivant par une ébancrure de son angle interne qui forme le sommet du triangle. Carapace comme chez les *Potamia*; très-large, plate; très-élargie aux régions branchiales, fortement rétrécie en arrière, mais dépourvue de crête postfrontale. Tarses armés, non pas de quatre rangées d'épines comme chez les autres *Potamies*, mais de cinq rangées; la face supérieure du tarse portant la cinquième rangée sur son milieu. Régions jugales glabres et lisses, sans granulations ni sillons; mais le cadre buccal entouré d'un duvet tomenteux.

A ces caractères on peut ajouter que les régions de la carapace sont à peine marquées; que le front est peu incliné, et que les pattes-mâchoires sont larges et lisses, sans sillons ni saillies. Leur deuxième article est relativement court, sa largeur étant égale à celle de son bord interne; son articulation avec le troisième article se fait par une ligne droite, et le palpe est assez court pour ne pas atteindre à beaucoup près le troisième article. Les bords et la carapace sont très-tranchants et dépourvus d'épines. Enfin les pattes sont plus grêles que chez les *Thelphuses*; la première paire est lisse, et porte des mains assez allongées, à doigts arrondis, lisses, sans sillons ni crêtes, un peu arqués en cuillère et garnis d'une rangée de petites dents.

Ces crustacés ont le même genre de vie que les *Thelphuses*; ils habitent les bords des rivières et des marais.

POTAMIA AMERICANA.

(Fig. 12.)

Testa marginibus acutis, haud dentatis.

Pseudothelphusa americana, Sauss. Revue et Mag. de Zool. 1857, p. 305.

Pattes-mâchoires lisses, sans crêtes ni sillons; dent triangulaire de l'épistome peu marquée. Carapace très-large, dépourvue de dents, plate, lisse, à peine bosselée. Front incliné, nullement rugueux; son bord seulement regardant en bas et partagé par une gouttière rudimentaire. Orbites petites et régulières, ovales, sans dentelures, sans épines à leurs angles externes. Bords latéraux de la carapace très-tranchants, finement granulés. En arrière du front un petit sillon transversal et sinueux. Bras ayant leur bord interne finement denticulé. Carpe lisse et luisant, offrant seulement au milieu de son bord interne une forte dent. Mains lisses; doigts arrondis, finement ponctués, mais sans lignes de gros points. Les

autres pattes grêles. A la face inférieure de toutes les pattes, on voit à l'origine du troisième article un petit cercle enfoncé, figurant comme une espèce de granule. Première épine de la cinquième rangée des tarsi, double. Couleur d'un brun café-au-lait ou blanchâtre.

Long. de la carapace 0,022^m; larg. 0,034^m, front 0,009^m; espace d'un angle orbitaire externe à l'autre 0,0195^m.

On voit par ces mesures que la larg. du front équivaut à un peu moins de l'espace compris entre le milieu du front et l'angle orbitaire externe, et que le double de cet espace n'équivaut pas aux deux tiers de la larg. de la carapace.

Habite : l'île de Haïti.

TRIBU DES GÉCARCINIENS.

GENRE CARDISOMA, Latr.

CARDISOMA GUANHUMI, Marg.

Le signalement de cette espèce doit être complété comme suit :

Carapace à peine bordée, très-convexe, très-renflée de chaque côté, et fortement rétrécie en arrière. Front plus large que les orbites. Portion libre des pédoncules oculaires aussi longue que la cornée. Bras en général cylindriques. Grande main énorme.

Ce crustacé est très-commun aux Antilles, le long des lagunes salurées du bord de la mer, où il creuse de gros trous qui se remplissent à moitié d'eau. Je l'ai pris à Cuba, à Haïti, à la Jamaïque. On le trouve aussi sur la côte du Mexique, le long des rivières, souvent jusqu'à une grande distance de leur embouchure, et le long des marécages. Il affectionne un sol sec à la superficie, mais bien imbibé d'eau à une certaine profondeur. C'est toujours dans les lieux ombragés d'arbres et de buissons qu'il habite, aussi, jamais on ne le trouve sur la plage de la mer. Aux environs de Vera-Cruz, ce crabe habite en grand nombre les taillis qui couvrent le sable sec et brûlé des dunes, mais il reste toujours dans les bas-fonds où l'humidité se rencontre à une certaine profondeur sous la surface du sol.

Les vieux individus sont blancs; mais en général ce crabe a une couleur orangée. Il est moins timide que les gécarcius; lorsqu'on le surprend en promenade, éloigné de son trou ou de tout autre refuge, il fait face au danger, se

dresse sur ses pattes postérieures et combat hardiment avec ses pinces redoutables. On s'empare facilement de lui en lui tendant un bâton, qu'il saisit avec rage et par lequel on peut alors l'enlever de terre. Il périt rapidement lorsqu'on le tient captif, faute de pouvoir retremper ses branchies dans l'humidité de sa demeure.

CARDISOMA QUADRATA.

(Fig. 43).

Testa valde marginata, utrinque bidentata; brachia prismatica, marginibus inferis denticulatis.

Carapace anguleuse, assez carrée, bombée d'avant en arrière, ne l'étant guère transversalement; son bord antérieur presque aussi large que la carapace (égal aux $\frac{5}{6}$ de sa largeur), plus large que la carapace n'est longue, et terminé de chaque côté par une épine (l'orbitaire externe), en arrière de laquelle est une petite dent. Front entre les pédoncules oculaires presque égal à la largeur des orbites, un peu creusé. Carapace lisse, à peine bombée, finement granuleuse le long des orbites et sur le front. Régions branchiales finement plissées latéralement et portant une crête tranchante qui borde la carapace dans ses deux tiers antérieurs. Celle-ci point bombée latéralement, mais au contraire tronquée obliquement, en sorte que ses faces supérieure et latérales se rencontrent pour former un tranchant.

Pattes garnies de pinceaux de poils noirs; leur troisième article ayant sa face inférieure un peu convexe et ses bords tranchants. Tarses très-épineux.

Pattes antérieures inégales, bras prismatiques, offrant trois faces, séparées par des arêtes, dont les inférieures, garnies de tubercules spiniformes obtus, et la supérieure ridée. Face externe du bras anguleuse. Carpe granuleux ou ponctué, armé à son bord interne d'un angle épineux. Mains inégales, grossièrement et irrégulièrement piquetées; leur bord inférieur granuleux. Doigts variables, un peu courbés; ceux de la petite main cannelés. Couleur d'un roux orangé, avec de grandes taches noirâtres. Les petits individus, jaunâtres, ou finement piquetés de rouge et de jaune, avec des teintes verdâtres à l'endroit des taches.— Long. 0,038^m; larg. 0,045^m.

J'ai pris ce crustacé en assez grande abondance à Haïti, le long des mares salures des bords de la mer.

Quelque différente que soit cette espèce du *C. Guanhumí*, il ne serait pas impossible qu'elle n'en fût le jeune. En effet, elle vit dans les mêmes lieux,

de la même manière, et je n'ai jamais trouvé de petits individus ayant les formes du *C. Guanhumí*. Puis, les sujets les plus grands du *C. quadrata* ont les faces latérales des régions branchiales un peu plus bombées que les petits. Il serait possible qu'avec l'âge les épines et crêtes latérales disparaissent et que la carapace se bombât et s'élargît beaucoup. Ainsi chez les plus petits individus la cornée est deux fois aussi longue que la portion libre du pédoneule oculaire, tandis que chez les individus plus grands elle diminue au point d'avoir la même longueur que cette portion, comme cela se voit chez le *C. Guanhumí*.

GENRE GECARCINUS, Latr.

L'espèce nouvelle qui suit appartient à la section de celles dont les tarses n'ont que quatre rangées d'épines. La configuration remarquable de ses maxillipèdes me paraît indiquer dans le genre *Gecarcinus* un groupe spécial.

GECARCINUS DEPRESSUS.

(Fig. 14).

Minutus, valde depressus, testâ subsquamosâ, ovatâ, antice valde marginatâ; maxillipedum articulus tertius ovatus, antice haud coarctatus.

Carapace subcirculaire peu ou pas tronquée sur ses faces latéro-postérieures, très-plate et déprimée, n'étant bombée que sur la région stomacale; ses bords portant une crête tranchante, mais qui n'en occupe que la moitié antérieure et qui devient très-avancée vers l'œil, à côté duquel elle forme une petite dent. Derrière l'angle externe de l'orbite, une petite fossette. Front vertical. Bord antérieur de la carapace, entre les deux angles externes des orbites, sensiblement plus large que la moitié de la carapace. Celle-ci n'étant pas lisse, mais finement striolée, subécailleuse; ses faces latérales finement et densément plissées, et ayant ses régions jugales couvertes de plis écailleux. Lobes sous-orbitaires internes très-étroits, presque prismatiques, portant une forte crête oblique très-saillante qui part de l'angle inférieur du front. Troisième article des pattes-mâchoires ovulaire (fig. 14 a, 14 b, 14 c), bien moins large que le deuxième, mais n'étant pas rétréci en avant et l'étant à peine en arrière; son bord antérieur subéchancré; l'interne non angulaire, mais faiblement arqué. Troisième article des pattes sans épine à son bord su-

périeur. Pattes antérieures égales. Carpe armé d'une dent à son angle interne et offrant en dessous de celle-ci une autre dent plus petite. Tarses garnis de quatre rangées d'épines. Couleur jaunâtre, avec le devant de la carapace et les pattes antérieures rougeâtres.— Long. 0,015^m; larg. 0,0183^m.

Habite : L'Ile de Haïti.

Cette jolie petite espèce est bien nettement caractérisée par la forme tout exceptionnelle de ses pattes-mâchoires et de ses lobes sous-orbitaires internes. Sa carapace déprimée et couverte de stries qui, à la loupe, lui donnent un aspect écailleux, sont aussi très-caractéristiques. Enfin la carapace est beaucoup plus circulaire que chez les autres espèces et ses crêtes latérales, sans être dentelées, sont plus saillantes. Quoique très-petit, ce Gécarcin me paraît être adulte, car sa carapace est très-dure et surtout les régions branchiales sont très-renflées latéralement; or j'ai toujours remarqué que les jeunes l'ont au contraire plutôt carrée, et M. Gerstäcker a dernièrement publié une observation du même genre.

Pour la comparaison, je donne ici les principaux caractères du *G. lateralis*.

G. LATERALIS, Frem.

Carapace bombée depuis la région cordiale; son bord antérieur égal à la moitié de sa largeur, ou la dépassant à peine. Carapace luisante, portant des points enfoncés épars. Lobes sous-orbitaires internes larges; leur crête naissant en dedans de l'angle du front. Troisième article des pattes-mâchoires fortement rétréci à sa base et au bout; son bord interne angulaire, son bord antérieur oblique et échancré, subbilobé. Crête latéro-antérieure de la carapace denticulée ou granuleuse.

TRIBU DES OCYPODIENS.

J'ai rapporté des Antilles quelques ocypodes dont l'espèce me paraît douteuse quoique se rapprochant de l'*O. rhombea*, Fabr. J'ai aussi recueilli en grande abondance une ou plusieurs espèces de Gélasimes sur les côtes de Haïti, de la Jamaïque, de Cuba et du Mexique, mais il m'a été impossible d'en fixer la détermination avec quelque certitude. La plupart des Gélasimes se ressemblent du reste si intimement que leurs espèces sont loin d'être établies avec précision; il est probable qu'on les a trop multipliées en se basant sur des variétés d'âge ou de

sexe. Ceux que j'ai récoltés et qui paraissent se rapprocher le plus du *G. vocans*, ont la carapace fortement rétrécie en arrière; sa tranche oblique latéro-postérieure est inférieurement bordée par une ligne saillante qui part du point où commence la troncature de la carapace et va gagner la base de la cinquième patte en décrivant une courbe un peu sinuée en S. La branche inférieure de la grande pince offre à peu près au milieu de sa longueur un petit tubercule constant, et la face palmaire de la main porte des lignes de tubercules. Le bord sourcilier inférieur est plus ou moins arqué selon l'âge. Les plus jeunes individus paraissent l'avoir le plus arqué. Les jeunes femelles n'ont que de petites pinces, mais les jeunes mâles en portent déjà une grosse et courte.

Ces crustacés vivent en immense abondance le long des lagunes des côtes et à l'embouchure des rivières, partout où le sol est sablonneux. Les rives de ces eaux sont littéralement criblées de leurs trous et, le matin, on voit les gélasimes courir par milliers sur les sables humides qui leur servent de demeure.

TRIBU DES GRAPSIDIENS.

GENRE SESARME, Miln. Edw.

Les deux espèces que nous ajoutons à ce genre n'offrent pas d'épine sur leur bord épibranchial autre que l'orbitaire externe. Le troisième article de leurs pattes-mâchoires est allongé.

SESARMA AMERICANA.

Frons verticalis, margine infero reflexo, lobis suprafrontalibus valde partitis, corrugatis; tarsorum articulus quintus latus; manus graciles.

♂ Carapace striolée. Front très-large, plus grand que la moitié de la largeur de la carapace, vertical, mais ayant son bord inférieur fortement réfléchi en avant et disposé en lame horizontale. Lobes frontaux formant une crête transversale et profondément partagés par une gouttière lisse, centrale et large, et par deux fissures latérales. Régions branchiales plissées; portion antérieure de la carapace et surtout les lobes surfrontaux ridés transversalement, presque écailleux. Régions moyennes et postérieures de la carapace distinctes, entourées de plissures ou rugosités fines. Portion réfléchie du front ruguleuse aussi.

Pattes ayant leurs articles très-comprimés, fortement bordés; leur cinquième article relativement large et le sixième relativement court. Carpes très-granuleux, portant une faible dépression et ayant leurs bords garnis de granules épineux. Mains allongées, couvertes de ponctuations granuleuses et ayant leurs doigts plus longs que la portion palmaire. Troisième article des pattes-mâchoires très-allongé, triangulaire, avec ses bords fortement relevés, surtout l'interne, dont le bord réfléchi est assez étroit. Couleur brunâtre ou jaunâtre. Long. 0,017^m; larg. postér. 0,0195^m; larg. antér. 0,018^m; front 0,010^m.

Habite: Les Antilles. Prise à Saint-Thomas.

Cette Sésarme ressemble fort à la *S. cinerea*, Bosc., mais elle a les lobes surfrontaux bien plus saillants, le front plus large, plus réfléchi à son bord inférieur, la carapace plus fortement striée.

SESARMA MINIATA.

Testa praecedente convexior, punctis piligerisoperta; frontis lobae suprafrontales parvum proeminentes; maxillipedum articulus tertius piriformis.

Carapace à peine bombée, unie et légèrement convexe, offrant seulement un sillon qui dessine la région génitale en arrière. Lobes surfrontaux peu élevés peu fortement séparés, n'offrant pas une tranche verticale comme chez la *S. americana*; les latéraux surtout fort peu marqués; les centraux séparés par un sillon plutôt que par une gouttière. Front moins vertical, mais plus long de haut en bas, offrant quelques petites éminences, surtout sous les lobes médians. Vers le bas il s'élargit faiblement parce que ses angles latéraux s'avancent un peu latéralement, en sorte que le bord inférieur est plus large que la portion supérieure. Les orbites échancrent un peu la crête surfrontale¹. Régions branchiales plissées, mais la portion antérieure de la carapace ne l'étant pas comme chez la *S. americana*, n'offrant aucune trace de rides. Toute la carapace couverte de petites ponctuations qui émettent chacune un poil noir, et offrant en outre de plus gros points épars qui portent deux ou trois poils de cette couleur (ceci, surtout visible à la loupe). Pattes couvertes de grosses ponctuations ou écailles piligères, surtout au troisième article. Cinquième article des quatrième et cinquième

¹ Ces caractères sont très-distinctifs et écartent toute confusion avec la *S. americana*.

paires, grêles; l'étant plus à proportion que ceux de la deuxième paire et bien plus grêles que chez la *S. americana*.

Pattes antérieures courtes et grosses; carpe gros, granuleux et garni de poils. Mains courtes et renflées, lisses et ponctuées, ayant les doigts plus courts que la portion palmaire. Troisième article des pattes-mâchoires ponctué, sauf sur la portion marginale interne, qui est large; cet article moins long que chez la *S. cinerea*, n'étant pas triangulaire, mais pyriforme, arrondi au bout. Couleur d'un jaune orangé ou rougeâtre, finement moucheté par les poils noirs de la carapace; pattes souvent marbrées. — Long. 0,015^m, larg. en avant 0,016^m; en arrière 0,017^m; front entre les orbites 0,0085^m.

Habite: Les Antilles; Saint Thomas. J'ai rapporté plusieurs individus ♂ et ♀ de cette espèce; elle est commune sur la côte de l'île.

Nota. — La largeur du front entre les orbites est égale ou plus petite que celle de la moitié de la carapace mesurée à sa portion postérieure. Chez la *S. americana*, c'est l'inverse; le front est plus large que la moitié de la carapace.

GENRE METOPOGRAPSUS, Edw.

Espèces appartenant au groupe de celles qui ont la carapace armée de chaque côté de deux dents et dont le front n'est pas rabattu verticalement, mais seulement incliné obliquement.

METOPOGRAPSUS GRACILIS.

(Fig. 15).

Frons testæ dimidio latior; testæ margines laterales rectæ, nullo modo arcuatæ; manuum margo superior rugosa.

♀ Carapace régulièrement voûtée; sa partie antérieure assez inclinée et se continuant par le front, qui est oblique, et qui forme une bande transversale, légèrement concave, ayant son bord inférieur à peine relevé, mais tranchant. Lobes surfrontaux très-peu marqués; les latéraux nuls; les médians indiqués par deux petites crêtes obliques, finement granuleuses, n'occupant pas la moitié de la largeur du front et séparées par une très-faible gouttière. Toute la carapace, lisse et luisante, ayant sa portion antérieure ridée et garnie de grands plis transversaux réguliers, le front seul en étant dépourvu. Régions branchiales

couvertes de plus grands plis obliques. Régions génitale, cordiale et intestinale, bien dessinées, mais sans plis. Bords latéraux de la carapace droits, portant dans toute leur longueur une crête tranchante; leurs dents aiguës et fortement séparées; la carapace étant également large au niveau de ces deux épines et se rétrécissant à partir de la seconde. Pattes très-comprimées; leur cinquième article large. Le troisième article plissé, garni de petites épines le long de son bord supérieur et armé de trois ou quatre grandes épines aiguës à l'extrémité de son bord inférieur. Bras fortement ridés; leur crête interne bordée antérieurement par trois ou quatre épines aiguës, et leur angle inférieur s'avancant en forme de dent. Carpe ridé, armé à son angle interne d'une grande épine courbe, souvent double. Mains comprimées, lisses, mais ridées à leur bord supérieur (fig. 45 *b*); portant vers le bas de leur face interne une crête qui s'étend sur le doigt fixe. Doigt mobile tuberculeux à son bord supérieur. Troisième article des pattes-mâchoires bien plus large que long. Toute la carapace est finement mouchetée de jaunâtre et de brun en dessus; les pattes sont brunes, marbrées de blanchâtre. Les parties inférieures sont blanchâtres.—Long. 0,016^m; larg. maximum, mesurée entre les dents latérales de la carapace 0,021^m; larg. du front 0,014^m.

Habit. Les Antilles. Je l'ai pris sur les côtes de l'île de Saint-Thomas.

METOPOGRAPUS MINIATUS.

(Fig. 47.)

Frons testæ dimidio arctior; testæ margines laterales arcuatæ; manus læves; lobæ suprafrontales distinctæ.

♂ Espèce ressemblant beaucoup au *M. gracilis*, mais s'en distinguant bien nettement par les caractères suivants: Carapace plus bombée, moins régulièrement voûtée. Sa portion antérieure plus creusée au milieu, plus bosselée. Lobes surfrontaux distincts, séparés par des sillons; les latéraux aussi larges que les médians et s'avancant bien plus en avant. Front bien plus court et sinueux, étant égal en largeur à la moitié de la carapace. Angle interne et postérieur des orbites formant presque un angle droit. Bords latéraux de la carapace plus arqués, en sorte que sa portion la plus large se trouve placée en arrière des épines; la carapace se rétrécit ensuite un peu vers les orbites en sorte que la dent postérieure est placée plus en dehors que l'antérieure. Pattes moins épineuses; leurs dents étant moins aiguës; celles du carpe obtuses. Mains et le doigt mobile, lisses et bien plus renflés que chez le *M.*

gracilis, (fig. 47 b) Couleur jaunâtre ou brunâtre. — Long. 0,012^m; larg. 0,016^m; id. du front 0,0082^m.

Habite: Les Antilles; Saint-Thomas.

METOPOGRAPUS DUBIUS.

(Fig. 16.)

Frons lata, lobis suprafrontalibus distinctis; manus glabræ; testæ margines laterales vix arcuatæ.

♀ Ce type est presque intermédiaire entre les deux précédents. En effet, il a le front large comme celui du *M. gracilis*, mais court et sinueux comme chez le *M. miniatus*. La portion antérieure de la carapace est bombée, partagée par trois gouttières de façon à dessiner les lobes surfrontaux comme chez cette dernière espèce. Mais les bords latéraux de la carapace sont bien moins arqués; la plus grande largeur de cette dernière est à l'épine postérieure; les dents épi-branchiales sont aiguës et bien séparées, presque comme chez le *M. gracilis*, tandis que ses carpes et ses mains sont conformés comme chez l'autre espèce. La couleur est brunâtre ou marbrée. — Long. 0,013^m; larg. 0,0215^m; id. du front 0,009^m.

Même patrie que les précédents.

Je ne connais pas suffisamment bien les rapports de différence qui séparent les crustacés assez rares de ce genre pour oser rien formuler de précis quant à cette espèce, que je serais enclin à considérer comme la femelle du *M. miniatus*, sans l'extrême largeur de son front et la forme bien différente de sa carapace.

GENRE GONIOPSIS, de Haan.

Les crustacés qui font partie de ce genre, vivent le long des lagunes saluées des bords de la mer et sur les bords des rivières, non loin de leur embouchure. Ils aiment à sortir de l'eau pour se promener sur les branches des arbustes qui la surplombent et dont les rameaux sont en partie immergés, de façon à leur offrir un pont naturel pour regagner leur retraite aquatique. Ces animaux

sont en même temps agiles et ombrageux et on ne parvient pas facilement à s'en emparer, quoique leur couleur d'un rouge vif trahisse leur présence et les fasse remarquer plus que les autres crustacés amphibies ou terrestres.

Les individus que j'ai rapportés paraissent bien appartenir au *G. ruricola*, Deg. Ils offrent toutefois certaines particularités dignes de remarque, qui indiquent peut-être une différence entre cette espèce et celle du Brésil, et qui m'engagent à en donner ici une description abrégée.

GONIOPSIS RURICOLA¹, Deg.

(Fig. 18, 18 a.)

Epistoma lobis suprafrontalibus arctius ; frontis latera utrinque cum lineis granulosis prominentibus.

Carapace bien plus large que longue. Front aussi large que la moitié de la carapace, presque vertical, trois fois et demie plus large que haut ; son bord inférieur très-avancé, n'étant pas aussi large que la moitié de la carapace, sinueux et granulé, surtout sur les côtés, où les granulations deviennent subspiniformes, Lobes sous-orbitaires internes plutôt triangulaires que demi-circulaires. Bord labial offrant une épine médiane et garni de plusieurs autres petites épines. Lobes sur-frontaux formant une crête granuleuse transversale ; les latéraux un peu moins larges que les médians. Front tout garni de petits tubercules, mais ses lobes médians souvent assez lisses, et les latéraux portant vers le bord orbitaire interne deux ou trois crêtes granuleuses transverses et superposées, surtout dans les gros individus. Carapace ridée transversalement, mais ayant les régions cordiale et génitale lisses et bosselées. Pattes antérieures très-épineuses ; leur bord inférieur externe garni d'une rangée de grosses épines lamelleuses, et le bord interne et inférieur armé d'une grande crête mince, dont le bord est dentelé de longues épines. Carpes très-tuberculeux, très-épinois vers leur bord interne, couverts de lignes courbes de petits tubercules. Mains très-comprimées, en général inégales, avec leurs bords supérieur et inférieur garnis de tubercules coïncés, qui se prolongent sur les doigts, lesquels sont courbés en cuillère. Surface supérieure de la main lisse, avec une crête très-faible vers le bas, et souvent des tubercules près de sa base ; sa face inférieure au contraire garnie de tubercules épars, etc.

¹ *G. cruentatus*, Latr.

Carapace mouchetée de petites taches; pattes marbrées de taches assez grandes, rouges et jaunes. Pattes antérieures rouges avec les mains blanchâtres, sauf à leur bord supérieur. Poils des pattes noirs.

Habite: Les côtes de Cuba.

Je possède en outre deux individus originaires de la côte orientale du Mexique, et qui diffèrent des précédents par les caractères suivants. Front presque quatre fois aussi large que haut, plus creusé, vertical au sommet, son bord plus avancé, à peine granuleux au milieu, plus densément semé de tubercules, sans crêtes granuleuses distinctes sous les lobes surfrontaux externes. Deuxième article des pattes-mâchoires un peu plus élargi au sommet. Pédoncules oculaires plus courts; leur partie basilaire inférieure qui n'est pas recouverte par la cornée n'ayant guère que la moitié de la longueur de cette dernière. Carpes un peu plus épineux, mains plus granuleuses en dehors; épines des tarsi plus longues. Carapace plus fortement plissée. Couleur entièrement rouge; la carapace étant souvent couverte d'une teinte violette uniforme. Surtout le bord sous-orbitaire externe offre chez les individus pris à Cuba une lame carrée, placée entre deux profondes gouttières (fig. 18, *b*); cette lame est ici bien moins saillante; la gouttière qui la sépare de l'épine orbitaire externe n'est pas carrée, mais triangulaire, et la lame n'est pas séparée du bord orbitaire inférieur médian par une gouttière, mais seulement par une fissure oblique si étroite que ses deux bords se recouvrent et ne laissent entre eux aucun vide. Enfin le bord antérieur de la carapace n'est pas égal au double de la largeur du front, et les poils des pattes sont noirs avec la pointe rousse.

GENRE GRAPSUS, Lam.

Les espèces de ce genre paraissent être assez nombreuses, mais, comme elles se ressemblent beaucoup entre elles, il est difficile de les reconnaître avec certitude sur de brèves descriptions, et on en confond plusieurs sous le nom de *Grapsus maculatus*, Catesb. (*pictus* Latr.)

Les Grapses suivants appartiennent à la section de ceux dont l'épistome est très-grand, à peu près aussi long que large à sa base. J'ignore s'ils doivent être considérés comme de simples variétés de l'espèce citée ou s'ils en sont distincts. Je me borne donc à les décrire sans leur donner un nom précis.

GRAPSUS MACULATUS? Castesby.

Frons magis quam bis arctior quam latior; lobæ suprafrontales fissuris disjunctæ, cristam transversam efficientes; testa multo latior quam longior.

Grande espèce. Carapace bien plus large que longue. Front bien plus large que la moitié du bord antérieur de la carapace, mais bien moins large que la moitié de cette dernière, tout à fait vertical, concave, terminé par un bord finement granulé, arqué; sa surface concave, très-finement granulée et offrant vers son tiers inférieur deux très-petits tubercules écartés. Lobules protogastriques larges et peu élevés, faiblement tuberculés, séparés par des sillons étroits, ayant la forme de fissures; les tubercules à peine surplombants. De chaque côté, juxtaposé à l'orbite, un tubercule placé sous le bord supérieur du front. Région stomacale écailleuse, mais ses écailles n'étant pas assez élevées pour porter le nom de tubercules. Région cordiale lisse, pointillée; région intestinale placée entre des sillons à peine creusés. Plis des régions branchiales tout à fait plats; nullement saillants. Dents de leur bord latéral médiocres. Bord orbitaire inférieur tranchant; le supérieur offrant entre les deux crêtes sourcilières un espace arqué en bas. Pattes antérieures petites. Face externe des bras plissée; leurs bords interne et inférieur armés chacun d'une forte épine, précédée d'une autre épine plus petite et offrant deux autres épines vers son extrémité antérieure. Le second article de ces pattes, armé d'une ou deux épines grêles. Carpe portant de petits tubercules; son bord interne armé d'une épine, recourbée en haut, placée en arrière de son apophyse en forme de feuille. Mains portant des tubercules épars et deux crêtes granuleuses, dont l'une atteint le bout du doigt fixe; leur bord inférieur orné d'une multitude de petites crêtes obliques. Doigts creusés en cuillère au bout, leur bord interne armé de plusieurs petits tubercules. Les autres pattes ayant le bord postérieur des cuisses armé près du bout de deux ou trois dents, à peine marquées à la cinquième paire.— Couleur rouge, marbrée de jaune; portion antérieure de la carapace ayant des taches jaunes, ovales.

Habite: Les Antilles, Cuba.

J'ai pris à Cuba d'autres grapses de plus petite taille, qui sont ou des jeunes de cette espèce, ou des types différents et qui se distinguent comme suit:

Le front est plus incliné, moins vertical, plus de deux fois plus large que haut, mais sa largeur est un peu moindre que la moitié du bord antérieur de la carapace d'une dent orbitaire externe à l'autre, et son bord inférieur est moins arqué. Les lobes surfrontaux sont aussi plus largement séparés; ils ne forment

pas une crête transversale, mais la crête de chacun des lobes moyens forme un arc de cercle garni de trois ou quatre lobules ; les latéraux ont leur crête dirigée obliquement d'avant en arrière et de dehors en dedans. Cette crête offre deux lobules et on voit, entre autres, une espèce de saillie longitudinale qui longe le bord interne de l'orbite, formée par trois ou quatre lobules, placés les uns devant les autres. La cornée occupe plus des deux tiers de la longueur du pédoncule. La couleur est un jaune blanchâtre, marbré de dessins rouges fins et déliés comme des dendrites ; les pattes sont plus largement marbrées et réticulées de rouge. Chez les jeunes, la portion antérieure de la carapace est piquetée de brun ou de violet. — Long. 0,026^m ; larg. 0,031^m.

GENRE PLAGUSIA, Latr.

Espèce appartenant au groupe de celles chez qui le deuxième article des maxillipèdes est aussi large que le premier, dont la carapace est armée de quatre dents de chaque côté et chez lesquelles le troisième article des pattes n'offre qu'une seule épine, près de l'extrémité de son bord supérieur.

PLAGUSIA GRACILIS.

Manus læves, bisulcatæ ; testa rosea, verrucosa, ciliis oblita.

L'épistome se prolonge horizontalement en avant en une lame, dont le bord forme quatre lobes insensibles. Les fossettes antennaires ne se prolongent pas jusqu'à la ligne qui joindrait le bord postérieur des deux orbites, et le bord de ces fossettes est un peu élevé ; l'interne est faiblement granulé par de petites élévations distantes. Le lobe situé entre les fossettes est échaneré, partagé par une gouttière et porte de chaque côté un tubercule. Le bord orbitaire supérieur interne porte une élévation obtuse placée au niveau de l'épine orbitaire externe. En outre, la carapace est armée de chaque côté de trois petites dents. Elle est toute couverte de petites plaques squammiformes, surmontées d'un tubercule, ce qui lui donne un aspect verruqueux. Ces espèces d'écaillés sont ciliées antérieurement. Sur la région cordiale, les verrues sont rangées selon trois lignes transversales ; les deux premières de ces lignes offrent deux verrues, et la dernière quatre. Les pattes antérieures sont armées d'une dent vers l'extrémité supérieure du bras. Le carpe offre en-dessus un profond sillon en forme de fer à cheval tordu, dans lequel sont deux ou trois verrues. Ce sillon étant complet en arrière, ressemble souvent à un ovale tordu. Le bord interne du carpe porte une petite crête

fortement ciliée. La main est lisse, mais offre vers son sommet deux forts sillons longitudinaux et, plus en dedans, une ligne fortement ciliée. En dessous le deuxième article et la base du bras a une élévation oblique. Le bord interne du bras est longuement cilié. Les autres pattes portent une ligne de granules placée sur la partie antérieure du troisième article; leur épine est longue.

Couleur d'un jaune pâle avec des teintes couleur de chair. — Long. 0,0155^m.

Sur beaucoup d'individus, les villosités de la carapace ont disparu et celle-ci a un aspect glabre.

Habite : Les Antilles, Cuba.

La *P. Sayi* (*depressa*, Say.) a, selon cet auteur, les mains granuleuses, garnies en-dessus de petits tubercules; ses carpes sont armés d'une dent échancrée; les doigts sont armés de tubercules obtus, tandis que dans notre espèce ils ne portent le long de leur bord interne que d'invisibles granulations distantes. Les ossettes antennaires paraissent se prolonger plus en arrière, etc.

FAMILLE DES OXYSTOMES.

TRIBU DES CALAPPIENS.

GENRE HEPATUS, Latr.

HEPATUS TUBERCULATUS.

(Fig. 9).

Parvulus, manibus tuberculatis; testa supra gibbis quinque transversalibus verrucosis.

Petit, Ressemblant pour la dentelure des bords de sa carapace à l'*H. chilensis*. Chacun des bords latéro-antérieurs offre une série de douze dents obtuses; les lobes des prolongements latéraux des régions branchiales sont eux-mêmes bilobés ou trilobés et sur le bord latéro-postérieur on voit encore une dent, située en arrière de l'angle latéral. La carapace est très-bombée dans tous les sens, faiblement granuleuse, et offre plusieurs éminences transversales et tuberculeuses, qui ont un aspect framboisé; on en voit deux sur la région stomacale,

une sur la région génitale, une sur la région cordiale et deux sur chaque région branchiale. Mains courtes, à crête supérieure dentelée ; ayant leur face externe très-verruqueuse, garnie de trois ou quatre séries transversales de grosses verrues qui se touchent. — Long. 0,015^m ; larg. 0,020^m.

Habite : La Guadeloupe.

SECTION DES DÉCAPODES ANOMOURES.

FAMILLE DES PTERYGURES.

TRIBU DES HIPPIENS.

GENRE REMIPES, Latr.

Ce genre a été établi sur une seule espèce, et la description qu'en donne M. Edwards, a besoin de quelque modification pour ne pas être trop spéciale.

Le bord antérieur de la carapace est variable et plus ou moins échancré pour former les orbites. Les pédoncules oculaires ont leurs deux articles de grosseur variable. Les antennes internes se terminent par un gros filet multiarticulé et par un autre variable. Les antennes internes ont un très-gros pédoncule et un filet très-court.

Le *R. testudinarius* a été figuré de manières très-diverses par les auteurs. Desmarest pl. 29, fig. 4, représente le bord antérieur de la carapace comme bidenté, et M. Edwards (Règne animal), comme tridenté. Le premier lui donne des antennes internes grosses, comme les offre notre espèce, et le second des antennes grêles, à filets très-inégaux, tandis que dans son histoire des crustacés, ces filets sont représentés comme étant presque égaux. Un individu que nous possédons a le bord antérieur de la carapace entier, seulement partagé par une gouttière. Peut-être faut-il voir dans ces divergences le résultat de l'examen de plusieurs espèces.

REMIPES CUBENSIS.

(Fig. 19.)

R. fronte angulato, haud emarginato.

Espèce voisine du *R. testudinarius*, mais ayant la carapace plus ovale, moins rétrécie en avant. Front aussi saillant que les angles externes des orbites, formant un angle obtus, sans trace d'échancrure. Echancrures des orbites très-peu profondes, simplement arquées; les angles externes obtus. La carapace offre une sculpture moins prononcée que chez l'espèce citée et l'ornementation de ses bords latéraux (fig. 19 a) consiste en une simple zone de petits sillons obliques parallèles, disposés comme les barbes d'une plume d'un seul côté de sa côte mi-pennée), tandis que chez le *R. testudinarius* le bord est canaliculé et les sillons sont très-courts, logés dans la gouttière, laquelle n'est que submarginale. Les orifices de la région génitale ont à peine la forme de C. La couleur est fauve ou rougeâtre, souvent marbrée.

Pour compléter la description de ce crustacé par celui du système appendiculaire, j'ajouterai les détails suivants :

Pédoncules oculaires courts; leur premier article très-court, à peine plus gros que le deuxième, entièrement caché par la carapace. Antennes internes grosses, égales en longueur à la moitié de la carapace; articles de leurs pédoncules irréguliers; le deuxième faisant très-peu saillie au devant de la carapace; le troisième le plus long et donnant naissance à deux filets, dont le supérieur gros, long, multiarticulé, et l'inférieur composé de trois ou quatre articles longuement ciliés. Antennes externes ayant leur deuxième article basilaire armé en dehors d'une longue apophyse terminale; le troisième assez petit, donnant naissance à une tige courte dont le premier article est assez gros. Les pattes-mâchoires et les pattes antérieures sont un peu plus grêles que chez le *R. testudinarius*. Les deux derniers articles de celles-ci, offrent des sillons qui sont remplis par des lignes de poils noirs. Ces sillons sont tout à fait obliques et longitudinaux, non transversaux comme ceux qui se voient à la face inférieure du pénultième article chez le *R. testudinarius*. Le dernier article n'est pas élargi dans sa première moitié. — Long. de la carapace 0,021^m.

Habite en grande abondance les côtes de Cuba. Grands et petits, les sujets de tous les âges se ressemblent parfaitement.

FAMILLE DES PTÉRYGURES.

TRIBU DES PAGURIENS.

GENRE PAGURUS, Fabr.

Sous-Genre des Pagures ordinaires, Edw.

Groupe des Sénestres, Edw.

La pince gauche plus grosse que la droite. Front dépourvu de dent rostrale; anneau ophthalmique distinct.

PAGURUS INSIGNIS.

(Fig. 20.)

Manus tuberculis spinosis per series opertae; secundum et tertium pedum par squamosa; pedunculi oculares antennariis breviores; appendices pedunculorum antennariorum eadem longitudine ac oculares.

Anneau ophthalmique tout à fait à découvert. Pédoncules oculaires gros et courts, cylindriques, bien moins longs que les pédoncules des antennes externes; le fond de l'échancre des yeux portant un pinceau de poils dirigés en avant; écaille basilaire des pédoncules, grande, dirigée en dedans et armée le long de son bord antérieur de quatre ou cinq épines aiguës. Pédoncules des antennes externes ayant leur premier article gros, armé de deux dents, l'une grande, externe, l'autre petite interne; leur deuxième article portant un appendice spiniforme plus long que lui, qui s'avance aussi loin que les yeux, et qui est garni d'une rangée de dents spiniformes. Portion antérieure de la carapace large et quadrilatère, fortement sillonnée postérieurement, offrant en particulier un sillon bifurqué en avant, en forme d'Y. Cette portion de la carapace, lisse au milieu, garnie de grosses ponctuations éparses, plus rugueuses en avant, où elle est fortement ponctuée; ses bords latéraux garnis de pinceaux de poils. Bord antérieur de la carapace à peine avancé au milieu, mais offrant entre les pédoncules oculaires

et antennaires, de chaque côté une dent arrondie, assez avancée. Portion postérieure de la carapace ayant ses parties latérales sillonnées obliquement et la portion médiane offrant des sillons concentriques. Pattes antérieures plaquant l'une contre l'autre, n'étant pas très-différentes de taille, très-rugueuses. Bras gros et courts, comprimés et triquètres, à bords tranchants, subdentelés, garnis de gros points piligères; l'inférieur interne armé d'une rangée de grosses épines; la face interne lisse, l'externe ridée. Carpes et mains très-rugueux de toutes manières, entièrement couverts de grosses rides raboteuses, qui portent des rangées de tubercules spiniformes rugueux et aigus, surtout sur la partie supérieure, où ils passent à l'état de grosses épines et sur les doigts, où les rangées de tubercules épineux deviennent très-régulières. Entre ces rangées de tubercules ou d'épines, on voit, au moyen de la loupe, des bandes de poils couchés, qui les rendent finement velus. Face inférieure des mains garnie de pinceaux d'énormes poils roides. Doigts terminés par des ongles noirs; ceux des doigts fixes aigus et dépassant ceux des doigts mobiles. Deuxième et troisième pattes, du côté gauche (fig. 20 a) ayant leur quatrième article écaillé en-dessus avec leur bord supérieur garni d'épines; cinquième article de la deuxième couvert à sa surface supérieure de grandes écailles imbriquées, et à ses faces latérales de grandes rides; les bords de ces écailles et rides étant garnis de petites épines et de poils spiniformes, et émettant en-dessous des zones de petits poils couchés en brosse, qui dessinent les écailles. Cinquième article de la troisième patte couvert de gros plis qui portent chacun une rangée de petits tubercules spiniformes et qui sont aussi bordés d'une zone de poils; ces plis étant penchés et se rencontrant sur la ligne médiane de la face externe, laquelle n'offre aucune crête (fig. 20 a). Sixième article des pattes, 2^{me} et 3^{me} tout garnis en-dessus de lignes longitudinales de tubercules spinigères; leurs côtés offrant ces mêmes tubercules en lignes obliques, figurant comme de grandes écailles, bordées par des zones de poils; leur face interne portant aussi des enfoncements piligères, etc., et l'extrémité de leur bord supérieur, parcouru par un large sillon piligère, qui se termine en dehors de la griffe. Troisième article de la troisième patte lisse, semé de quelques gros points enfoncés épars. Quatrième patte petite, poilue, chélique, munie en-dessous d'un gros coussinet allongé et réticulé.

(Les pattes 2^{me} et 3^{me} du côté droit manquent.)

Couleur rougeâtre et jaunâtre; pédoncules oculaires annelés de rouge et de jaune. — Long. de la carapace 0,045; larg. de son bord antérieur 0,018; pédoncules oculaires, sans les écailles, 0,010^m.

Cette belle espèce a été prise à la Guadeloupe.

*Groupe des Aequimanes, Edw.**Mains à peu près égales.*

Espèce dont les doigts sont onglés et les mains épineuses.

PAGURUS CUBENSIS.*Rufus, pedibus fusco-fasciatis; manus aequales, spinoso-tuberculatae; pedes omnes hirsutissimi; primi et secundi parvis tarsi punctati, supra carinati.*

Ce crustacé appartient au genre *Pagure* proprement dit de M. Dana et rentre dans la section des espèces dont le front n'est pas tronqué au milieu.

Les pédoncules oculaires sont un peu plus longs que la carapace n'est large à sa région stomacale. Le bord antérieur de celle-ci est tronqué obliquement de chaque côté et porte au milieu trois dentelures, dont la médiane, un peu plus forte. La portion de la carapace placée en avant du sillon transversal ne s'élargit nullement en arrière; cette portion est bien moins longue et bombée. La portion antérieure est bien plus longue que large, et porte une espèce de sillon poilu en fer à cheval, qui longe ses bords latéraux et antérieur. La portion postérieure porte au milieu deux sillons longitudinaux et, sur chaque région branchiale, deux autres dont l'externe est arqué et rejoint le bord latéral de la carapace. Celle-ci est garnie de petits tubercules piligères épars, surtout sur sa partie antérieure et offre de longs poils blonds. Les pattes antérieures sont très-courtes, leur troisième article est très-comprimé; les trois bords sont garnis de tubercules piligères, et l'externe est armé d'une épine placée près du carpe. La face externe porte des points piligères. Le carpe est petit, il est armé à son extrémité supérieure d'une forte épine et offre des tubercules piligères disposés en lignes longitudinales. Les mains sont petites et égales, aussi hautes que larges, presque quadrilatères dans tous les sens; couvertes de rangées de tubercules épineux, ainsi que les doigts, qui sont au moins aussi longs que la portion palmaire de la main, et sont armés au bout d'un ongle tranchant. Le doigt mobile porte au milieu de son bord supérieur une forte dent, et le doigt fixe en offre une semblable, insérée à côté de l'ongle, garnissant son extrémité. Toutes les pattes sont très-poilues. La première paire atteint un peu au delà du milieu du troisième article de la deuxième paire. Celle-ci est très-longue, ainsi que la troisième paire;

elles sont garnies toutes deux de grosses ponctuations piligères, et leurs tarsi sont armés de poils spiniformes et portent en-dessus une crête mousse, placée entre deux lignes de points enfoncés. L'appendice caudal gauche est le plus grand. La couleur est rouge de brique, avec des bandes longitudinales de brun-violet, qui s'étendent sur toute la longueur des pattes. Les pédoncules oculaires sont verdâtres, et les mains sont plutôt mouchetées de brun.— Longueur de la carapace 0,010; id. avec les pattes antérieures 0,0185; id. avec les pattes de la deuxième paire 0,061.

Habite : Les côtes de Cuba.

Cette espèce ressemble au *P. tuberculosus* Edw.; elle n'en est peut-être pas distincte, mais il est impossible d'en juger d'après la description abrégée qu'en donne l'auteur¹. Elle diffère toutefois assez notablement de la figure qui accompagne sa description, soit par son rostre plus aigu, soit par la forme moins allongée de ses pinces.

SECTION DES DÉCAPODES MACROURES.

FAMILLE DES ASTACIDES.

GENRE ASTACUS Fabr.

Les crustacés qui font partie de ce genre sont répandus sur toute la surface du globe et se ressemblent beaucoup par la forme de leur corps et de leurs appendices. Néanmoins les auteurs l'ont fractionné en plusieurs sous-genres, dont on a fait ensuite des coupes génériques qui ne nous paraissent que fort peu nécessaires. Les différences sur lesquelles se basent ces divisions semblent toutefois correspondre à certaines tendances dans les mœurs de ces animaux, ainsi les espèces du sous-genre *Astacus* habitent les ruisseaux et les eaux claires, tandis que celles dont on a formé le groupe des *Cambarus*, affectionnent plutôt les marais et les eaux vaseuses et vivent dans des trous qu'elles se creusent au fond des rivières et des lacs. Les eaux de l'Amérique du Nord nour-

¹ Annales Sciences Naturelles, 2^e série. VI, 278.

rissent un très-grand nombre d'astaciens, dont la distinction est fort embarrassante. En effet, ces écrevisses sont si voisines les unes des autres, que leur étude est une des plus difficiles dans les crustacés. Souvent les espèces ne diffèrent que par des caractères très-minimes. De plus les différences individuelles abondent et doivent donner lieu à erreur, comme je l'ai remarqué sur un grand nombre de sujets pris dans un même lieu et spécifiquement identiques. La longueur du rostre varie indubitablement dans certaines limites chez la même espèce, comme il est facile de l'observer chez les Palémons. Or, la distinction des *Cambarus* repose principalement sur ce caractère de longueur absolue, que les auteurs ont accepté comme plus infaillible qu'il ne l'est en réalité, d'où il est résulté que le nombre des espèces a été multiplié outre mesure.

Dernièrement M. Girard a donné les diagnoses de 20 espèces de *Cambarus* des Etats-Unis, dans un travail qui n'exclut pas la nécessité d'une monographie plus détaillée (Proceed. of the Acad. of Philad. 1853, p. 87), et d'après lequel il n'est guère possible de reconnaître les espèces. Nous pensons que l'auteur en a trop augmenté le nombre et qu'il en a basé plusieurs sur des caractères purement individuels; cependant il serait impossible de rien dire de positif à ce sujet, tant que l'auteur n'en aura donné des descriptions plus complètes, accompagnées de dessins exacts.

La ressemblance intime et le grand nombre des écrevisses de l'Amérique du Nord ont aussi conduit à des confusions et à des erreurs synonymiques qu'il ne m'appartient pas de relever ici et qui nécessitent un nouvel examen scrupuleux de ces crustacés, examen auquel ne pourront se consacrer avec succès que les naturalistes fixés sur les lieux mêmes. Ces raisons m'ont mis dans l'impossibilité de déterminer avec soin plusieurs *Cambarus* que j'ai pris aux Etats-Unis et au Canada, et dont je ne donne pas la description, quoique deux de leurs espèces me paraissent nouvelles.

Sous-Genre *Cambarus*, Erichs.

1^o *Espèce dont le rostre est armé de trois dents.*

CAMBARUS CONSOBRINUS.

(Fig. 21.)

Punctatus; pedes antici compressi, granulosi, digitis carinutatis; rostrum elongatum, acutissime acuminatum; caudæ articulus primus utrinque multispinosus.

♀. ♂. Corps très-comprimé, plus haut que large. Rostre atteignant à peu près le milieu du troisième article des pédoncules des antennes internes, lancéolé, allongé, concave en-dessus, terminé par une épine longue et aiguë, plutôt que par une dent (fig. 21); ses bords ciliés, armés chacun d'une dent spiniforme, à la hauteur de l'origine ou du milieu du deuxième article des pédoncules des antennes internes, et portant chacun une crête tranchante qui s'étend jusqu'à l'épine latérale. Carènes latérales de la base du rostre très-saillantes, terminées antérieurement en une épine aiguë, et creusées d'un sillon longitudinal.

Carapace lisse, ponctuée, armée de chaque côté d'une petite épine, en arrière du sillon oblique (cette épine parfois peu distincte), mais nullement tuberculeuse. Région cordiale dépourvue de sillons. Les deux sillons des bords latéro-postérieurs de la carapace écartés mais parallèles. Pattes de la première paire grêles, très-granuleuses, couvertes de petits tubercules qui deviennent épineux le long du bord inférieur du bras, lequel est armé d'une rangée d'épines rapprochées. Celui-ci est aussi armé d'une épine placée plus en-dessus, près de son extrémité antérieure et d'une autre latérale, à son angle externe, souvent peu sensible. Carpes plus longs que larges, tuberculeux, n'offrant qu'un enfouissement mal marqué; leur face externe simplement écaillée; leur bord interne armé de deux épines; leur face inférieure en offrant quelques autres. (Chez les petits individus, ces épines sont peu marquées.) Mains grêles, comprimées, très-tuberculeuses; les tubercules devenant presque épineux au bord supérieur. Doigts grêles, très-comprimés, granuleux, portant en-dessus et en-dessous une carène longitudinale lisse. Pattes antérieures très-variables, en général égales, mais souvent aussi très-inégales (alors la main qui reste petite est presque lisse)¹. Abdomen plus long que la carapace, presque aussi large qu'elle; premier article de sa nageoire médiane armé de plusieurs épines (4 ou 5) à ses angles latéro-postérieurs, et ayant son bord postérieur légèrement concave. — Longueur du corps, 0,058^m.

VAR. Souvent les pattes de la première paire sont petites et presque sans caractères, les doigts sans carènes, ponctués au lieu d'être tuberculeux. (Ceci se voit surtout chez les mâles.)

♂. Deuxième article de la troisième paire de pattes, armé près de sa base d'un gros crochet, dont la longueur équivaut à la moitié de celle de l'article.

Habite: Les mares vaseuses de l'île de Cuba.

¹ Ceci montre que le caractère dont Erichson se sert dans ses descriptions et qu'il tire de la longueur des bras, comparée à celle du corps, ou de la longueur d'un des bras par rapport à celle de l'autre, n'est d'aucune utilité.

Explication des figures supplémentaires : Fig. 21 a, base d'une antenne externe vue en dessous. — 21 b idem, vue en dessus. — 21 c, antenne interne.

2^o Espèces dont le rostre n'offre pas de dents latérales.

CAMBARUS MONTEZUMÆ.

(Fig. 22.)

Minutus; rostrum integrum, lateribus haud dentatis; pedes antici inermes; caudæ articulus primus utrinque bispinosus.

Sauss. *C. Montezumæ*, Revue zoologique 1857, p. 102.

Carapace moins comprimée que chez le *C. cubensis*, à peine plus haute que large, lisse ou couverte de très-fines punctuations écartées, qui ne se distinguent guère qu'à la loupe. Son sillon transversal faible et placé très-en avant, surtout sur les côtés. Les deux sillons qui bordent ses angles latéro-postérieurs écartés et presque parallèles, comme chez le *C. cubensis*. Rostre plat, à peine concave, court (fig. 22, a), n'atteignant pas l'extrémité du deuxième article des pédoncules des antennes internes, n'étant pas triangulaire ou élargi en arrière, mais ses bords, presque parallèles ou insensiblement convexes en dehors; son extrémité subitement terminée par un angle obtus, dont la pointe se prolonge un peu en forme d'angle à peine aigu. Les bords ne donnent pas de chaque côté naissance à une dent spiniforme, mais s'arrondissent pour gagner la pointe, et sont relevés en carènes saillantes. Carènes latérales de la base du rostre, canaliculées et nullement terminées en épines, point divergentes en arrière. Côtés de la carapace sans aucune épine; région cordiale sans sillon. Pattes de la première paire assez courtes, grêles, entièrement inermes, mais ponctuées (fig. 22 e, f). Carpe sub-triangulaire, s'élargissant vers la main, à peu près aussi long que large à son bord antérieur; celui-ci offrant une petite fissure à côté du condyle qui sert à l'articulation avec le bord interne ou supérieur de la main. Le long de son bord inférieur est un sillon qui lui est parallèle. Mains de la longueur des doigts, petites, comprimées dans la femelle (fig. 22 f, g), quoique convexes en-dessus et en dessous; irrégulièrement ponctués en dessus. Les doigts portant chacun deux sillons ou lignes de punctuations. — Chez les mâles (fig. 22 h), les mains sont bien plus grêles, plus longues et très-cylindriques, avec les doigts grêles et linéaires, offrant les deux mêmes sillons, entre lesquels est une ligne élevée. Le doigt mobile, très-concave en-dessus. Abdomen moins large, ses anneaux por-

tant en-dessus deux sillons transversaux. Premier article de la nageoire médiane de la queue, armé de chaque côté d'une ou deux épines à ses angles postérieurs; son bord postérieur droit au milieu ou légèrement convexe.— Longueur du corps, 0,027^m.

♂. Troisième article des pattes de la deuxième et de la troisième paire armé à sa base d'un gros crochet.

Je possède, de cette espèce, vingt-cinq individus qui offrent peu de variations, sauf celles qui tiennent au sexe et qu'on serait tenté de prendre pour des différences spécifiques, si l'on ne possédait que des individus isolés. Moi, qui ai pris ces crustacés à plusieurs reprises, je sais qu'ils ne forment bien qu'une seule espèce.

Habite: Les marais de la vallée de Mexico; les mares du parc de Chapultepec, à une lieue de la capitale, où je les ai pris en grande abondance.

Explication des figures supplémentaires: Fig. 22 b, patte-mâchoire. — 22 c, mâchoire. — 22 d, antenne interne.

Nota. Erichson a décrit deux espèces du Mexique appartenant au même genre. La première, le *C. Wiegmanni*, paraît ressembler assez à notre espèce, mais elle a les bras tuberculeux et le carpe épineux, etc. Son *C. Mexicanus* en est bien distinct par le troisième article inerme de la quatrième paire de pattes. L'auteur n'a pas dit si ces espèces habitent les rivières des terres froides ou celles des terres chaudes.

CAMBARUS AZTECUS.

(Fig. 23).

Manus parvæ, compressæ, granulosæ et squamosæ; brachiorum margo inferior spinosa; pedes tertii paris ♂ basi emarginati, dente obtuso armati.

Carapace fortement ponctuée, devenant parfois granuleuse sur les côtés dans sa région antérieure, n'offrant aucune épine latérale. Rostre court, large, concave, à bords relevés, tout garni de punctuations et parfaitement arrondi au bout, où il ne forme qu'un angle très-obtus (fig. 23, a). Carènes latérales très-peu divergentes en arrière, émoussées, se terminant en avant d'une manière arrondie et sans former trace d'épine. Pattes de la première paire médiocres. Mains petites et comprimées, à peu près comme chez le *C. consobrinus*, rugueuses, fortement granuleuses, toutes couvertes de petits tubercules écailleux, qui sont bordés antérieurement par une brosse de poils couchés, de façon à dessiner des écailles. Doigts de même longueur que la portion palmaire de la main,

offrant ces mêmes granules écailleux, et, au milieu de chaque face, une carène lisse. Carpes écailleux de la même manière, portant une dépression longitudinale, et offrant plusieurs petites épines à leur bord interne et inférieur. Bras plus grossièrement granuleux, ayant leur bord inférieur garni de deux rangées de petites épines. Abdomen ponctué, presque aussi large que la carapace.— Long. 0,050^m.

♂. Mains conformées comme chez la ♀ ; troisième paire de pattes armée à sa base d'une très-petite apophyse, précédée d'une échancrure (fig. 23 b) ; deuxième paire n'offrant qu'une échancrure rudimentaire sans apophyse.

Habite: Les ruisseaux du Mexique.—Pris à Tomatlan, dans les Terres-Chaudes.

Cette écrevisse se rapproche évidemment beaucoup du *C. mexicanus*, Erichs., mais elle paraît en être bien distincte, puisqu'ici les mains sont comprimées, non cylindriques comme chez l'espèce citée, puisque les bras sont épineux, etc.

FAMILLE DES SALICOQUES.

TRIBU DES ALPHÉENS.

GENRE ALPHEUS, Fab¹.

Espèce munie d'un rostre aigu.

ALPHEUS LUTARIUS.

(Fig. 24.)

Testa lævis, antice in medio carinata et in spinam rostralem producta; manus dextra gracilis, cylindrica; sinistra compressa, maxima et valde deformis.

Sauss. *Halopsyche lutaria*, Revue zoologique 1857, p. 100.

Carapace lisse, très comprimée; ses bords latéro-antérieurs réfléchis en dedans, de façon à recouvrir les bords de la bouche; offrant entre les voûtes des or-

¹ C'est par une de ces erreurs auxquelles on est exposé lorsqu'on n'a pas pour s'aider le secours des collections, que j'ai méconnu le genre *Alpheus* au point de décrire l'espèce dont il s'agit ici comme formant un genre nouveau. On considérera donc comme nul et non avenu tout ce que j'en dis dans la Revue zoologique de 1857, p. 99 et 100.

bites une carène saillante qui se prolonge en avant et se termine par une dent rostrale aiguë, laquelle dépasse le bord droit du front. Antennes internes bien plus longues que la carapace (fig. 24 *f*), à pédoncule assez allongé; leur filet interne long, l'externe court, comprimé et élargi près du bout, où il émet la tige terminale et laisse voir un rudiment de bifurcation; appendices foliacés des pédoncules, terminés par une dent aiguë. Antennes externes longues (fig. 24, *g*), leur appendice, en forme de demi-fer de lance, convexe et longuement cilié à son bord interne; un peu concave, avec une forte côte à son bord externe; sa pointe dirigée en dehors, mais terminée par une dent aiguë qui vient se placer au dessus de la partie foliacée. Maxillipèdes très-longs (fig. 24 *c*), atteignant bien au-delà des pédoncules antérieurs, très-comprimés, et munis d'un appendice longuement cilié; leur deuxième article lamelleux; le troisième n'étant pas à moitié aussi long que le deuxième, comprimé, tranchant en dessus; le quatrième deux fois plus long que le troisième, moins comprimé, cilié et creusé d'un sillon à sa face supérieure. Pattes antérieures très-inégales: celle de droite très-grêle et longue; son troisième article très-comprimé, atteignant au delà des pédoncules antennaires; carpe plus long que large; main cylindrique, très-grêle, aussi longue que la carapace et le premier segment de l'abdomen pris ensemble; ses doigts grêles, cylindriques, égaux, aussi longs que la portion palmaire; joignant bien et ciliés au bout. La patte gauche difforme (fig. 24 *a*); son troisième article très-court; le carpe rabougri, très-court, ne formant qu'un anneau d'union; la main énorme, très-comprimée, un peu tordue; sa face externe plus plate que l'interne. Les deux faces de cette main sont bosselées avec difformité; son bord supérieur, comme l'inférieur, est creusé d'une gouttière transversale placée en arrière de la base des doigts; ceux-ci sont bien plus courts que la portion palmaire et forment comme un bec de perroquet. Le doigt fixe est creusé d'un profond canal qui reçoit le doigt mobile; il est complètement excavé (fig. 24 *b*); sa pointe est très-irrégulière, ayant son bord droit tronqué et cilié, et le gauche prolongé en une dent qui emboîte le bout du doigt mobile. Celui-ci est très-comprimé; ses bords externes sont tranchants et forment un angle carré; sa pointe inférieure est prolongée en bec de perroquet qui déborde le doigt fixe, et sa base offre au-dessous de la tête articulaire une forte apophyse dirigée en arrière, qui remplit tout le vide intérieur du doigt fixe (fig. 24 *b*). Deuxième paire de pattes filiforme (fig. 24 *h*); son troisième article partagé par une articulation fixe placée à son deuxième tiers externe; son quatrième article très-grand, ayant la même forme que le troisième, c'est-à-dire plutôt rétréci qu'élargi au bout; le reste partagé en trois portions, dont la première moins longue que le quatrième article, la deuxième plus longue que le quatrième article, partagée en quatre

segments, et la troisième formée par la petite pince, qui est régulière. Pattes suivantes très-comprimées, ayant leur troisième article partagé à son premier tiers par une fausse articulation ; cinquième article cilié ; celui de la cinquième paire faiblement élargi vers le bout. Dernier article des tarsi faiblement lancéolé, et portant une carène médiane sur sa face externe. — Long. 0,030^m.

Habite : Les côtes de Cuba.

Explication des figures supplémentaires : Fig. 24 *d*, mâchoire de la première paire. — 24 *e*, id. de la seconde paire. — 24 *i*, fausse-patte abdominale.

GENRE CARIDINA, Edw.

CARIDINA MEXICANA.

(Fig. 26.)

Manus carpo longiores, usque ad basim diffissæ.

De très-petite taille. Rostre très-aigu, droit, tout à fait styliforme, triquètre, offrant en dessus une carène et, de chaque côté de sa face inférieure, un bord tranchant ; son extrémité atteignant le milieu du deuxième article des pédoncules des antennes supérieures. Yeux très-gros ; bord de la carapace fortement échancré pour les recevoir, et formant de chaque côté d'une épine située au-dessous de l'insertion de leurs pédoncules, qui sont très-courts. Antennes internes à pédoncules gros et longs, fortement ciliés en-dessous ; leurs filets grêles et longs ; l'externe un peu plus long que l'interne. Pattes des deux premières paires comprimées, à carpe court et échancré au bout, pour recevoir la base de la main (fig. 26 *d*, *e*). Mains ressemblant, dans l'état de repos, à un gros article pyriforme terminé par un pinceau aigu de poils roides, et fendu dans toute sa longueur (cet article ressemble assez à un grain de blé allongé) ; ouvert, il a la forme d'une pince didactyle fendue jusqu'à sa base et presque dépourvue de portion palmaire (fig. 26 *f*) ; le bord interne de ses deux moitiés est garni de très-longs poils roides qui se prolongent en deux longs pinceaux. La deuxième paire est plus longue que la première (fig. 26 *e*), mais le carpe est toujours bien plus court que la main. Les autres pattes sont grêles. Nageoire caudale médiane terminée d'une manière arrondie, garnie au bout d'une rangée de longs poils roides, placés entre deux dents latérales. — Long. 0,013 à 0,014^m ; id. des antennes inférieures 0,015^m.

Habite: Les ruisseaux de la côte du Mexique; se loge sous les pierres ou dans la vase. Cette espèce a été prise dans le voisinage de Vera Cruz.

Explication des figures supplémentaires: Fig. 26 a, animal de grandeur naturelle. — 26 b, maxillipède. — 26 c, mâchoire. — 26 g, h, i, troisième, quatrième et cinquième pattes. — 26 k, fausse-patte abdominale.

TRIBU DES PALÉMONIENS.

GENRE PALÆMON, Fabr.

Les nombreuses espèces que renferme ce genre sont en général difficiles à différencier, parce que leurs formes n'offrent pas de notables différences. Les principaux caractères sur lesquels on se base pour leur séparation, résident dans la configuration du rostre et des pattes, mais l'examen d'un grand nombre d'individus m'a montré que ces organes mêmes sont très-variables, soit que l'âge ait une influence notable sur leur développement, soit que leurs formes varient accidentellement d'individu à individu. La longueur absolue et même la courbure sont des indices trompeurs sur lesquels on ne peut baser avec certitude la délimitation des espèces. Les mains varient aussi beaucoup avec l'âge et ne doivent pas être décrites avec trop de précision. Ces considérations montrent que les Palémons ne sont pas suffisamment caractérisés par les descriptions que les auteurs en ont donné, et elles s'appliquent jusqu'à un certain degré à divers autres genres de Salicoques.

La nageoire caudale médiane offre près de son extrémité, de chaque côté, deux petites épines articulées, dont l'antérieure est en général de beaucoup la plus grande. Ces épines varient selon les espèces quant à leur grandeur et quant à leur position, mais comme elles sont sujettes à tomber, le caractère qu'on en tire est d'un ordre très-secondaire.

Les Palæmons que nous avons recueillis appartiennent tous au groupe de ceux dont le bord antérieur de la carapace ne porte qu'une seule épine, placée au-dessus de l'insertion des antennes, mais qui offrent une seconde épine plus en arrière, sur les côtés de la carapace.

On peut les arranger dans l'ordre suivant :

- I. *Mains allongées, grêles, plus ou moins cylindriques ; doigts joignant souvent bien, mais leur portion palmaire toujours grêle.*
1. *Carpes plus courts que la portion palmaire de la main s'évasant d'arrière en avant.*
- a. Nageoire caudale médiane dépourvue de dent terminale . *jamaïcensis.*
 b. Nageoire caudale médiane terminée par une dent médiane :
- α. Rostre long, grêle, terminé par deux dents superposées..... *Montezumæ.*
 β. Rostre court, terminé par une pointe aiguë..... *aztecus.*
2. *Carpes plus longs que la portion palmaire de la main, cylindriques.*
- a. Carpe plus long que la main..... *mexicanus.*
 b. Carpe plus court que la main :
- α. Rostre aigu, arqué, armé de petites dents régulières. *consobrinus.*
 β. Rostre long, droit, armé de dents espacées et terminé par deux ou trois dents..... *forceps.*
- II. *Mains comprimées, dilatées; doigts arqués, ne joignant pas.*
 Pattes très-inégales..... *Faustinus.*

PALÆMON JAMAÏCENSIS, Herbst.

Les mains de ce crustacé sont d'une grosseur variable. Les doigts des pinces sont tantôt assez droits pour joindre exactement, les bouts crochus se croisant, tantôt arqués, ne joignant pas. Le doigt mobile, est alors très-crochu, tandis que l'autre est fortement tronqué. Le rostre est arqué, recourbé en haut à sa pointe, mais quelquefois aussi presque droit, cependant en général il est arqué, ayant son bord inférieur convexe, et il se termine toujours par une pointe aiguë unique, qui n'est pas formée par deux dents superposées. Son bord supérieur est armé de 12 à 15 dents régulières, bien moins espacées que chez le *P. forceps*; l'inférieur en offre 3 ou 4. En général, le bout du rostre s'avance

jusqu'au niveau de l'extrémité des pédoncules des antennes supérieures (dans nos individus pris à Cuba et au Mexique), mais souvent il est sensiblement plus court (surtout chez les individus pris au Brésil). Enfin certains gros individus, dont les doigts sont difformes, ont le rostre prolongé bien au delà de ces pédoncules, cependant jamais il n'atteint l'extrémité des appendices foliacés des antennes inférieures.

Un individu jeune, pris à Vera-Cruz, qui appartient indubitablement à cette espèce, offre un rostre allongé, arqué. Il a les mains presque cylindriques, finement épineuses, ainsi que le carpe, qui est plus long à proportion, car la portion palmaire de la main n'est pas deux fois aussi longue que lui.

Le bout de la nageoire médiane est arrondie ou insensiblement trilobé, et ses quatre épines latérales sont souvent presque de même grandeur, assez petites et placées très-en arrière, loin de la ligne médiane.

Ce salicocque habite en abondance les côtes des Antilles et du golfe du Mexique. Sa chair est d'un goût exquis.

PALÆMON AZTECUS.

(Fig. 29)

Minutus; rostrum breve, elevatum, subtus arcuatum; carpi breves.

Rostre court, élevé et ayant son bord supérieur convexe et arqué, mais sa pointe courte, peu relevée et aiguë, n'offrant pas une double dent; son bord inférieur est très-convexe en bas, de façon à dessiner une espèce de ventre au-dessous de la crête des faces latérales du rostre. Extrémité du rostre atteignant le bout des pédoncules des antennes supérieures; son bord supérieur armé de treize dents régulières et rapprochées, et l'inférieur de trois ou quatre plus espacées. Pattes de la deuxième paire médiocrement longues, parsemées de petites épines couchées (fig. 29 *b, c*). Carpe court, dépassant faiblement les appendices foliacés des antennes inférieures. Mains trois fois plus longues que le carpe, presque cylindriques. Doigts joignant bien, cylindriques, à peu près de même longueur que la portion palmaire de la main, velus. Nageoire caudale médiane, arrondie, et offrant de chaque côté une grande épine, précédée d'une autre très-petite. — Longueur du corps 0,060^m.

Habite: Le golfe du Mexique. J'ai pris ce Palæmon en assez grande quantité sur la côte de Vera-Cruz et à l'embouchure du Rio de Tampico. Malgré sa petite

taille, il ressemble beaucoup au *P. jamaïcensis*, mais il s'en distingue suffisamment par la forme du rostre, qui est très-caractéristique, par sa largeur, et par ses dents nombreuses et rapprochées.

PALÆMON MONTEZUMÆ.

(Fig. 28.)

Rostrum elongatum, gracile, arcuatum, apice dentibus duabus superpositis; carpi breves.

Petite espèce, dont le rostre est constitué comme chez le *P. forceps*, c'est-à-dire allongé et étroit, avec son extrémité étroite, mais point aiguë, parce qu'elle est formée par deux dents superposées (fig. 28). Toutefois le rostre est plus arqué, comme chez le *P. jamaïcensis*, ou même encore plus, et atteint ou dépasse l'extrémité des pédoncules des antennes supérieures. Son bord supérieur est armé de dix à onze dents assez espacées; et les trois ou quatre dents du bout sont séparées des autres par un espace assez grand. Pattes de la 2^{me} paire (fig. 28 *b, c*) assez courtes, grêles, cylindriques, à carpe très-court, constituées comme chez le *P. aztecus*. Nageoire caudale médiane terminée par une dent qui porte de chaque côté une grande épine articulée, suivie d'une autre très-petite¹. — Long. 0,030^m.

Habite: Le golfe du Mexique. Pris à Vera-Cruz, à l'embouchure des ruisseaux.

PALÆMON FORCEPS, Edw.

Magnus; pedes secundi parvis graciles, cylindrici, carpis longissimis, cylindricis.

Je crois devoir donner la description complète de cette espèce, parce que ce n'est pas sans un certain doute que je la rapporte à celle de M. Edwards.

Grandeur du *P. jamaïcensis*, ou un peu moindre. Pattes de la deuxième paire très-longues, grêles et cylindriques, garnies d'une multitude de rangées de petites épines, sauf à leur face supérieure, où elles sont couvertes de granulations très-denses et aiguës. Carpes toujours bien plus longs que la portion palmaire

¹ Ces épines tombent souvent dans les collections, mais alors il reste toujours la dent médiane qui n'est pas articulée.

des mains, et celle-ci bien plus longue que les doigts. Pincés longues et grêles ; les doigts cylindriques, joignant bien, même à leur bord opposant, et tout garnis d'un duvet serré. Rostre droit, très-long (atteignant en général le bout des appendices foliacés et les dépassant souvent), étroit, son extrémité n'étant pas arquée de façon à regarder en haut ; son bord supérieur armé de dix à douze dents, grandes et longuement espacées ; la pénultième presque superposée à la dent terminale ; son bord inférieur armé de cinq ou six grosses dents. Nageoire abdominale médiane terminée par une dent ; ses épines latérales inégales assez rapprochées de la dent médiane. — Long. 0,48^m.

Habite: Le golfe du Mexique, les côtes des Antilles et du Brésil.

Ce Palémon n'est peut-être pas le *P. forceps*, Edw., car la description que cet auteur donne des pattes de son espèce ne lui convient pas.

Chez un individu de très-petite taille, pris à Vera-Cruz, et que je considère comme un jeune appartenant à cette espèce, on voit déjà aux pattes de la deuxième paire, les vestiges des rangées d'épines. Le rostre est très-long, et surtout arqué, son extrémité étant recourbée en haut.

PALEMÓN MEXICANUS.

(Fig. 27).

Medius; rostrum perlongum, arcuatum; carpi secundi pedum paris manibus longiores.

Rostre très-grand, élevé et fortement recourbé en haut vers le bout dans la plupart des individus ; son extrémité dépassant en général les appendices foliacés des antennes. Bord supérieur du rostre armé de neuf à dix dents, dont les deux dernières sont très-rapprochées et superposées. (Il existe au contraire un espace assez long entre les trois dernières et celles qui les précèdent ; cet espace est variable.) Bord inférieur du rostre armé de quatre ou cinq dents. Pattes de la deuxième paire longues, cylindriques et très-grêles, garnies en-dessous de fines granulations spiniformes (fig. 27 a). Carpe extrêmement long, bien plus long que le quatrième article et plus long que la main. Celle-ci grêle et cylindrique, ayant sa portion palmaire plus longue que les doigts, qui sont aussi cylindriques, joignant parfaitement et assez velus. Portion médiane de la nageoire caudale terminée par trois petites dents. — Longueur du corps 0,12^m ; longueur du carpe de la deuxième paire 0,023^m.

Ce Palémon est un comestible recherché sur la côte du Mexique

Il est facile à distinguer à ses pattes de la deuxième paire qui sont plus grêles que chez aucune autre espèce américaine; à la longueur du carpe, qui l'éloigne du *P. forceps*, et à la forte courbure de son rostre très-allongé.

PALÆMON CONSOBRINUS.

Minutus; rostrum mediocriter elongatum, supra 15-dentatum, apice acuminatum, subtus arcuatum; carpi longissimi.

Petite espèce, voisine pour la forme du rostre, du *P. aztecus*. Celui-ci atteint ou dépasse faiblement l'extrémité du pédoncule des antennes supérieures et se termine aussi en pointe aiguë; son bord supérieur est armé de 15 dents couchées, très-aiguës et spiniformes; l'inférieur est arqué et convexe en bas, armé de deux ou trois dents. La carène latérale partage les faces du rostre en deux portions presque égales, par suite de la dilatation du rostre vers le bas. Pattes de la deuxième paire grêles et longues; carpes dépassant l'extrémité des appendices foliacés des antennes, pas très-cylindriques, mais plus gros vers la main qu'à leur base, moins longs que la main, mais plus longs que sa portion palmaire, et parcourus à leur face supérieure par un sillon longitudinal. Mains grêles, un peu comprimées; doigts cylindriques, joignant bien. Cette paire de patte est toute garnie de granules spiniformes et assez velue. Nageoire caudale médiane cannelée ou parcourue par un sillon longitudinal, se terminant par une dent médiane et, de chaque côté, par deux épines latérales qui sont assez écartées de la médiane. — Long. 0,060^m.

Habite: Le golfe du Mexique et particulièrement l'embouchure des petites rivières. Pris non loin de Vera-Cruz.

PALÆMON FAUSTINUS.

(Fig. 30.)

Rostrum breve, serrato-dentatum; pedibus secundi paris inæqualibus, spinosissimis; major manus supra villosissima.

Espèce de taille moyenne, dont les formes rappellent le *P. spinimanus*. Rostre atteignant ou dépassant le bout des antennes supérieures, terminé en pointe aiguë, peu arqué, ayant son bord supérieur armé de treize à quinze dents régulières et

également espacées (la pénultième en général petite); l'inférieur arqué et convexe en bas, armé de trois ou quatre dents. Les carènes latérales partagent les faces latérales du rostre en deux parties égales. Pattes de la deuxième paire très-grandes, très-inégales, très-variables; la grande patte souvent bien plus longue que le corps de l'animal. Bras et carpes renflés; ces derniers minces à leur base, plus longs que la portion palmaire de la main à la petite patte, plus courts à la grosse. Des rangées irrégulières de grosses épines occupant la face inférieure et interne de tous les articles; leur face supérieure couverte de granules ou de tubercules spiniformes et comme égrainée. Grosse main comprimée, bien plus longue que la carapace, fortement épineuse le long de son bord interne; ayant son bord externe garni d'une infinité de petites épines, et le milieu de ses faces supérieure et inférieure lisse, occupé par un duvet tomenteux de longs poils laineux. Doigts grêles, arqués, inégaux, de la longueur de la portion palmaire ou un peu moins longs, très-épineux; ayant leur bord préhensile longuement cilié et garni d'une rangée de tubercules arrondis. Petite main finement épineuse, à doigts égaux, peu arqués, de même longueur que la portion palmaire ou plus longs, et garnis le long de leur bord préhensile d'une épaisse brosse de longs poils. Les autres pattes très-grêles. Nageoire caudale médiane terminée par une dent; ses épines latérales assez rapprochées, dépassent de beaucoup la dent médiane.—Longueur du corps 0,075^m. — Couleur fauve ou rosée, avec le bord interne des doigts et leur extrémité, verdâtres.

VAR. Dans certains sujets la grosse pince est mal développée, presque cylindrique, avec des doigts qui joignent bien et qui sont presque dépourvus d'épines; la petite pince est alors dépourvue de brosse.

Habite : Les côtes des Antilles. J'ai pris ce Paléon à l'embouchure des rivières de Haïti, près Jaemel.

Ce crustacé ressemble pour le faciès au *P. spinimamus*, Edw., il se distingue suffisamment par ses mains dont le bord n'est pas érénelé.

Les jeunes ont la grosse patte moins épineuse et les doigts moins arqués.

TRIBU DES PÉNÉENS.

GENRE PENAEUS, Fabr.

L'embouchure des rivières du Mexique est peuplée d'une grande abondance de Salicoques, parmi lesquelles on trouve de nombreux individus du genre Pénéé.

Ceux que j'ai rapportés ont été pris principalement dans le Rio de Tampico et dans les lagunes salurées de la côte ; ils paraissent se rapporter tous au *P. setiferus*, Lin. Mes individus offrent toutefois quelque différence avec ceux qu'a décrits M. M. Edwards : leur longueur ne dépasse pas 4 pouces. Le rostre est plus étroit et il n'atteint pas l'extrémité des appendices foliacés des antennes inférieures. La carapace me paraît être plus subitement arquée à ses bords latéro-postérieurs. La lame médiane de la nageoire caudale se termine par une épine aiguë.

Un certain nombre de ces Pénéés ont été pris sur les côtes de Cuba.

GENRE SICYONIA, Edw.

SICYONIA CRISTATA.

(Fig. 25.)

Rostrum 5-dentatum ; testae carina 4-dentata.

Cette espèce est voisine de la *S. carinata*, mais elle en diffère essentiellement par la forme du rostre et de la crête de la carapace.

Le rostre est assez court, il dépasse seulement l'extrémité des yeux et se termine par deux très-petites dents, placées l'une en dessus de l'autre ; il porte en outre sur son bord supérieur trois plus fortes dents dirigées en avant. La crête de la carapace est très-élevée et armée en dessus de quatre fortes dents, dont l'antérieure est la moins grande et appartient déjà presque au rostre. On voit de plus une épine dirigée obliquement en haut à l'angle externe de l'échancre orbitaire et une autre bien en arrière de celle-ci, de chaque côté de la carapace, à l'extrémité d'une saillie longitudinale. Au dessous de cette saillie est une grande gouttière qui occupe presque toute la longueur de la carapace. Celle-ci est rendue très-raboteuse par divers enfoncements et proéminences, mais elle n'est point tuberculuse. Les antennes inférieures ont leur filet comprimé et cilié ; leur pédoncule n'atteint pas le bout de l'appendice foliacé ; celui-ci se termine par une pointe longue et acérée, séparée de la partie lamelleuse par une très-profonde fissure dont le fond est dépassé par l'extrémité des pédoncules. Les pédoncules des antennes supérieures sont plus avancés que ceux des inférieures, mais n'atteignent pas au bout des appendices foliacés. L'abdomen est extrêmement raboteux ; sa crête est élevée, ses segments sont

creusés de sillons profonds et de plus tout couverts de petits tubercules qui les rendent très-rugueux. La partie médiane de la nageoire caudale est creusée de trois sillons et offre près du bout, de chaque côté, une très-petite dent. La carapace est garnie d'un épais duvet rugueux de poils courts, qui se voit aussi dans les sillons de l'abdomen. — Longueur du corps 0,07.

Habite : Les côtes de Cuba.

Cette Sicyonie a le rostre et la crête dorsale armés de plusieurs dents, comme chez la *S. lancifer*, Oliv., mais ces dents paraissent moins nombreuses et autrement disposées. L'espèce d'Olivier est du reste originaire de l'Océan Indien.

GENRE OPLOPHORUS, Edw.

Cette petite division générique est encore peu connue et ne doit peut-être pas être séparée de celle des *Ephyra*, Roux. Aussi n'est-ce pas sans un certain doute que j'y fais rentrer l'espèce qui suit et qui offre certainement dans ses caractères généraux de grandes différences avec celle qui sert de type à ce genre. Néanmoins c'est bien évidemment de ce type que notre crustacé se rapproche le plus et il peut former dans le genre *Oplophorus* une section caractérisée comme suit : Corps comprimé, dépourvu d'épines ; abdomen très-long ; pattes de la deuxième paire grêles et allongées.

OPLOPHORUS AMERICANUS.

(Fig. 31.)

Rostrum testa longius; antennæ externæ corporis longitudine æquales; abdominis segmento sexto perlongo.

Carapace médiocrement comprimée, inerme, lisse, et fortement échancrée à l'endroit des orbites. Front armé d'un rostre comprimé et filiforme, légèrement arqué et bien plus long que la carapace ; ce rostre (fig. 31 *b*) se termine par une pointe aiguë, en dessus de laquelle on voit deux ou trois autres petites épines subterminales ; son bord supérieur est garni dans son tiers basilaire de neuf à douze dents ; l'inférieur est garni d'une multitude de petites dents spiniformes, dirigées en avant, qui cependant ne s'étendent pas jusqu'à l'extrémité du rostre et qui commencent au point où les dentelures du

bord supérieur s'arrêtent. Yeux très-gros (fig. 31 *b*) portés sur des pédoncules assez longs et rétrécis à leur base. Antennes inférieures (fig. 31 *c*) aussi longues que le corps; leurs appendices foliacés deux fois plus longs que les pédoncules, atteignant un peu au-delà du milieu du rostre. Antennes supérieures (fig. 31 *d*) aussi longues que la carapace avec le rostre; leur pédoncule atteignant le milieu du rostre, composé de deux articles longs et d'un troisième court; le premier porte un appendice styliforme aussi long que lui¹. Abdomen comprimé, très-long, composé de six segments, dont le dernier est très-comprimé et très-long, (aussi long ou plus long que les deux précédents pris ensemble). Le test de ce segment ne forme pas seulement un arceau dorsal, mais il est complet en dessous et ressemble par conséquent à une espèce de tube comprimé; il offre de chaque côté à son bord postérieur deux petites dents entre lesquelles vient s'articuler la nageoire caudale latérale. Nageoire caudale, au repos, aussi longue que le sixième segment; mais la lame médiane bien plus courte que les latérales, terminée par un angle très-obtus² Maxillipèdes longs et cylindriques. Pattes garnies de longs appendices flabelliformes (fig. 31). Celles de la première paire assez courtes (fig. 31 *f*, 32 *a*) terminées par une pince assez grosse, précédée d'un carpe aussi large que long. Celles de la deuxième longues et grêles (fig. 31 *g*, 32 *b*) terminées par une petite pince. Les autres grêles. Fausse-pattes abdominales n'offrant rien de particulier, terminées par deux appendices foliacés. — Longueur du corps 0,023^m, id. du rostre 0,006^m.

Ce curieux crustacé habite les eaux des Antilles. Je l'ai pris à l'embouchure des rivières de l'Île de Haïti.

¹ Cet appendice a l'air de tenir à une pièce basilaire qui formerait le quatrième article.

² Par la dessiccation cette nageoire devient cannelée.

ORDRE DES AMPHIPODES.

FAMILLE DES CREVETTINES.

TRIBU DES CREVETTINES SAUTEUSES.

GENRE AMPHITOE, Leach ¹.

L'espèce que nous venons ajouter à ce genre se distingue par les caractères généraux suivants :

Antennes supérieures plus courtes que les inférieures. Yeux presque circulaires. Pattes de la deuxième paire beaucoup plus grosses que celles de la première. Dos arrondi, point caréné, mais les deux premiers anneaux de l'abdomen se terminant par une épine médiane. Front dépourvu de rostre.

AMPHITOE AZTECUS.

(Fig. 33.)

Minutus ; antennæ superiores inferioribus breviores ; pedes secundi parvis maximi.

Antennes assez courtes. Les supérieures moins longues que les inférieures celles-ci ayant un pédoncule très-long, composé de trois articles dont le premier très-court, le deuxième long et le troisième plus long encore (fig. 33 a). La tige à peu près de la longueur du pédoncule et composée de dix ou douze

¹ Les petites crevettines sont si difficiles à bien étaler, à dessiner et à étudier, qu'il a dû se glisser bien des fautes dans leurs descriptions. La figure que je donne de cette espèce n'est pas parfaite, mais elle représente avec exactitude chacune des parties, quoique leurs rapports de grandeur laisse quelque chose à désirer.

articles cylindriques, dont le premier est presque aussi long que le deuxième. Antennes supérieures bien moins longues que les inférieures (fig. 33 *a'*); leur pédoncule composé de trois articles, dont le premier gros, le deuxième presque aussi long mais moins gros, le troisième plus court et plus mince; tigelle composée de 9 ou 10 articles presque égaux; un peu plus longue que le pédoncule; celui-ci n'atteignant pas au milieu du pédoncule des antennes inférieures. Rostre nul. Carapace lisse sur les côtés. Oeil presque circulaire. Pattes de la première paire petites (fig. 33 *b*), terminées par une main carrée. Celles de la deuxième paire très-grandes (fig. 33 *c*), portant une très-grosse main, dont le bord préhensile est comme déchiré et cilié. Les autres pattes grêles (fig. 33 *d, e*), offrant aux articulations des poils roides; celles des deux dernières paires très-longues, et armées de fortes griffes qui se replient à angle droit sur le sixième article; celui-ci offrant à toutes les pattes simples quelques dentelures le long de son bord interne. Les deux premiers segments abdominaux terminés par une épine médiane. Fausses-pattes abdominales des trois premières paires simples, assez longues; celles de la quatrième paire longues; celles de la sixième paire terminées par un article styliforme qui dépasse l'anus de toute sa longueur. Couleur jaunâtre. — Longueur. 0,003 à 0,006^m.

Habite: Le Mexique; pris en abondance dans une citerne de Vera Cruz. J'ai pris dans les ruisseaux du parc de Chapultepec, près Mexico, un grand nombre de petits Amphitoës dont l'état de conservation est trop mauvais pour permettre une étude exacte des caractères, mais qui me paraissent être spécifiquement identiques à l'*A. aztecus*. Il est bien singulier que cette espèce, de taille si exigüe, habite simultanément les eaux douces de la côte chaude du Mexique et celle du plateau, dont le climat est infiniment plus froid.

ORDRE DES ISOPODES.

SECTION DES ISOPODES MARCHEURS.

FAMILLE DES CLOPORTIDES.

TRIBU DES CLOPORTIENS MARITIMES.

GENRE *LIGIA*, Fabr.

Un certain nombre d'individus pris à Cuba ne nous ont pas paru différer de la *L. Baudiniana*, Edw.

TRIBU DES CLOPORTIENS TERRESTRES.

GENRE *PORCELLIO*, Latr.

Il ne me paraît guère possible de distinguer avec certitude les nombreuses espèces de ce genre qui se touchent entre elles. Les caractères tirés de la forme du front sont trop vagues pour permettre d'établir des sections suffisamment nettes, et le travail de M. Brandt relatif à ce genre n'est pas de nature à l'éclaircir beaucoup. Nous ignorons si le sexe et l'âge n'influent pas sur la longueur des appendices caudaux que l'on considère généralement comme un bon caractère spécifique.

Pour l'arrangement des espèces qui suivent, nous préférons ne pas recourir aux caractères assez vagues tirés des lobes du front et nous en tenir seulement aux deux sections que voici :

A. *Espèces chez lesquelles les angles postérieurs des premiers anneaux thoraciques ne sont pas prolongés en arrière.*

PORCELLIO POEYI.

(Fig. 34).

Abdominis segmentum ultimum duplo latius quam longius, primum articulum appendicum pediformium analium haud superans.

Lobes latéraux du front médioerement grands, arrondis de tous côtés, dirigés en avant, non latéralement, et dépassant sensiblement les angles antérieurs du premier segment thoracique. Milieu du front obtus, subangulaire, bien moins avancé que les lobes latéraux. Test insensiblement granulé, offrant comme le *P. aztecus* deux bandes de granulations blanchâtres. Dernier anneau abdominal triangulaire, deux fois aussi large que long, son extrémité angulaire seulement, point styliforme, ne dépassant pas le premier article des dernières fausses-pattes et creusé d'une fossette. Dernières fausses-pattes courtes; leur premier article plus large que long, au moins deux fois aussi long que le deuxième, qui est court (à peu près de la longueur du dernier anneau abdominal). — Longueur du corps 0.010; largeur 0.006^m.

Pris dans l'intérieur de l'île de Cuba.

PORCELLIO CUBENSIS.

(Fig. 35).

Frontis loba media, minima, arcuata; abdominis segmentum ultimum mediocriter productum.

Lobes latéraux du front grands, dépassant de beaucoup les angles antérieurs du premier anneau thoracique, arrondis et dirigés en avant. Lobe médian rudimentaire, simplement arqué. Test à peine granulé. Dernier segment abdominal plus large que long, terminé par un prolongement styliforme un peu triangulaire et creusé, qui dépasse de son dernier tiers le premier article des

dernières fausses pattes. Deuxième article de celles-ci court, styloforme¹, mais plus long que chez le *P. Poeyi*, et de même longueur que le dernier segment de l'abdomen. Couleur d'un brun verdâtre. — Longueur 0,014; largeur 0,0095^m. Pris dans l'île de Cuba.

PORCELLIO SUMICHRASTI.

(Fig. 36.)

Frontis loba intermedia vix distincta; pedum analium articulus secundus brevis, subhastiformis.

Lobes latéraux du front grands, dirigés un peu en dehors, arrondis à leur bord interne, ayant leur bord externe droit, n'étant que peu relevés horizontalement; concaves en dessus. Lobe médian à peu près nul, n'apparaissant que sous la forme d'un cordon arqué. Dernier segment abdominal un peu plus large que long, terminé par un prolongement obtus, presque styloforme, creusé en dessus et dépassant de très-peu le premier article des fausses-pattes, qui est très-court. Deuxième article de ces dernières, substyloforme, un peu rétréci à sa base; appendice interne des fausses-pattes dépassant de beaucoup le dernier segment abdominal, atteignant au moins jusqu'au milieu du deuxième article des fausses-pattes anales, lequel est sensiblement plus court que ce segment. Test presque lisse, d'un gris cendré uniforme. Articles intermédiaires des antennes un peu carénés en dessous. — Longueur 0,014; largeur 0,0063^m.

Ce Porcellion ressemble beaucoup au *P. cubensis*, mais il a le deuxième article des fausses-pattes anales plus court, plus ovale, et les appendices internes de ces dernières sont plus longs.

Je le dédie à mon ancien aide et compagnon de voyage M. Sumichrast, qui l'a pris dans l'île de Cuba.

PORCELLIO COTILLAE.

(Fig. 37.)

Fusco-cinereus; pedum analium articulus secundus longissimus; frontis loba intermedia vix distincta.

¹ Ces détails ne peuvent être décrits avec assez de précision pour être parfaitement saisis sans le secours des figures.

Espèce très-voisine du *P. Sumichrasti*, ayant la tête constituée de la même manière; sa couleur semblable, etc. mais le deuxième article des fausses-pattes anales long et styliforme, ayant la longueur des deux derniers segments de l'abdomen pris ensemble. Appendices internes des fausses-pattes très-longs, atteignant le milieu de leur dernier article. Dernier segment abdominal constitué comme chez l'espèce citée, mais offrant à la base de son prolongement deux éminences longitudinales formé par de très-petits tubercules.

Pris à l'entrée de la Grotte de Cotilla à huit lieues de la Havane.

PORCELLIO AZTECUS.

(Fig. 38.)

Articulus secundus pedum analium primo duplo longior.

Tête transversale (fig. 38 a); lobes latéraux du front grands, dépassant de beaucoup les angles antérieurs du premier anneau thoracique, arrondis et réfléchis en avant. Portion moyenne du front offrant une petite saillie triangulaire. Dernier segment dépassant de beaucoup l'article basilaire des dernières fausses-pattes et un peu creusé en gouttière. Appendices internes de ces fausses-pattes dépassant de beaucoup l'extrémité du dernier anneau abdominal. Deuxième article des dernières fausses-pattes styliforme, court, n'ayant que deux fois la longueur du premier article. Test couvert de très-faibles granulations obtuses, d'un gris verdâtre ou brunâtre, avec des marbrures pâles qui couvrent la tête, puis se partagent de façon à dessiner sur le corps deux larges bandes de granulations ou marbrures pâles, tandis que la ligne médiane du corps reste en général brune. Cependant le milieu du test est souvent aussi marbré. — Longueur 0,0135; largeur 0,008^m.

Pris à Cordova; terres chaudes du Mexique.

PORCELLIO MEXICANUS.

(Fig. 39.)

Secundus articulus pedum analium primo ter longior.

Un peu plus grand que le *P. aztecus*; son corps plus carré, ce qui tient à la forme plus large du premier anneau thoracique. Tête constituée

comme dans l'espèce citée, mais ses lobes latéraux dirigés plus en dehors, moins arrondis à leur bord interne. Corps couvert des mêmes granulations irrégulières et faibles et offrant à peu près les mêmes marbrures. Dernier segment abdominal ayant sa portion postérieure creusée en gouttière, moins styliforme que chez l'espèce citée et ne dépassant que de très-peu l'article basilaire des dernières fausses-pattes abdominales. Deuxième article de celles-ci aigu et très-long, ayant trois fois la longueur du premier article lequel est aussi plus long que chez le *P. aztecus*. — Longueur 0,015; largeur 0,009^m.

Pris à Cordova et dans les régions chaudes du Mexique.

Nota. Un individu de la même localité a les dernières fausses-pattes abdominales moins longues que les autres sans qu'il soit possible de bien définir la différence (fig. 40). On est constamment embarrassé dans l'étude des Isopodes par ces différences insensibles qui semblent établir le passage d'une espèce à l'autre.

B. Espèces chez lesquelles les angles postérieurs de tous les segments thoraciques sont prolongés en arrière.

PORCELLIO MONTEZUMÆ.

(Fig. 41).

Frontis loba intermedia lateralibus æqualis; appendices anales brevissimi, seundo articulo lanceolato; testa valde granulata.

Lobes latéraux du front très-allongés, régulièrement excavés, dirigés obliquement en dehors et plus ou moins arrondis (fig. 41 *a*)¹. Lobe médian du front en triangle arrondi, prolongé horizontalement en avant, grand, aussi saillant que les lobes latéraux. Dernier segment de l'abdomen triangulaire, aussi large que long, portant une gouttière longitudinale; sa pointe atteignant au milieu du deuxième article des dernières fausses-pattes abdominales; celui-ci ayant une forme lancéolée (c'est-à-dire rétréci à sa base), très-court, égal en longueur aux deux tiers du dernier segment. Premier article des fausses-pattes, gros et court. An-

¹ Ils ne sont pas taillés de même chez tous les individus, on en voit de plus ou moins carrés et plus ou moins étroits. Un individu offre même le lobe droit rétréci au bout et prolongé.

tennes grosses, ayant leurs trois articles intermédiaires un peu cannelés et carénés en dessous. Test tout couvert de grosses granulations rugueuses, densément tuberculeux; les tubercules formant des séries transversales; plus nombreux et plus forts vers la partie antérieure du corps, surtout sur la tête. Sur le bord postérieur des derniers segments du thorax et sur celui des segments abdominaux, on voit une rangée de tubercules dirigés en arrière; et près de la base du dernier segment il existe deux granules du même genre. L'angle postérieur du bord de tous les segments thoraciques est prolongé en arrière et se termine d'une manière aiguë, même celui du premier. Ce Porcellio est le seul chez lequel on remarque ce caractère; chez toutes les autres espèces le prolongement de l'angle postérieur des segments ne se voit guère qu'à partir du cinquième anneau. Couleur d'un gris-brun verdâtre, souvent varié de brun et de jaunâtre. — Long. 0.010; larg. 0,0055^m.

Pris à Tustlan, à neuf lieues de Perote, dans les terres froides du Mexique. Un individu pris dans les terres chaudes, à Cordova, ne diffère que par la couleur plus brune du corps.

Nous possédons encore quelques autres Porcellions du Mexique que nous renonçons à décrire parce que leur état de conservation n'est pas parfait.

GENRE ARMADILLO, Latr.

ARMADILLO CUBENSIS.

(Fig. 42.)

Abdominis segmentum ultimum longius quam margo postica latior, in medio subcoarctatum; pedes anales valde longiores quam latiores.

Espèce d'assez petite taille, dont les formes occupent le milieu entre celles propres aux genres *Armadillo* et *Cubaris* de Brandt¹.

Tête transversale, plus large au milieu que sur les bords. Bord inférieur de la tête avancé en forme de lame transversale. Bord inférieur du premier anneau thoracique retroussé, continuant la lame marginale de la tête. Angle latéro-postérieur des deux premiers segments thoraciques prolongé en arrière en forme d'apophyse large et obtuse; celui du deuxième tronqué carrément. Les deux

¹ Il est bien difficile d'admettre la séparation de ces genres.

anneaux suivants n'offrant ce prolongement que très-faiblement et les autres n'étant presque pas dirigés en arrière. Bord postérieur de tous les segments portant un large sillon transversal qui se refléchit le long du bord latéro-inférieur; ce sillon, très-marqué sur la tête et sur les premiers anneaux thoraciques, mais l'étant moins sur les derniers. Dernier segment abdominal plus long que son bord postérieur n'est large, étranglé au milieu, puis s'élargissant un peu en arrière; sa base plus large que le segment n'est long. Fausses-pattes abdominales bien plus longues que larges, terminées par un bord droit. Bord postérieur du deuxième anneau thoracique fendu, chevauchant sur le suivant, mais sa lame interne bien moins grande que l'externe. Les autres anneaux n'offrant pas cette particularité, si ce n'est le premier, qui en porte des vestiges incomplets. Couleur d'un gris cendré. — Longueur 0,0095, largeur 0,005^m.

Pris dans l'île de Cuba, à l'entrée de la Grotte de Cotilla, non loin de la Havane.

GENRE PSEUDARMADILLO, Nov. gen.

L'individu sur lequel je base l'établissement de ce genre n'est pas dans un parfait état de conservation, ce qui m'empêche d'en donner une description complète.

La conformation de la tête tient le milieu entre celle des *Armadillo* et celle des *Armadillidium*. Son bord antérieur offre trois saillies, savoir une médiane et deux latérales comme chez ces derniers, mais celles-ci sont sur la même ligne que la médiane et ne servent pas de support aux antennes. Il n'existe au-dessus d'elles aucune gouttière dans laquelle ces organes puissent se loger, mais elles se continuent par un seul et même bord avec la saillie médiane, comme chez les premiers. Les fausses-pattes abdominales sont constituées d'une manière tout exceptionnelle; le premier article est très-court, nullement visible en dessus; le deuxième est grand, irrégulier, remplissant toute l'échancrure entre les deux derniers segments, mais comme le segment anal est large, il est plus juste de dire qu'ils débordent les bords latéro-postérieurs de ce dernier et font saillie en arrière de ce segment. De plus il existe un troisième article rudimentaire qui s'articule à l'angle interne, ou plutôt postérieur, du deuxième. Les segments thoraciques ont tous leurs portions latérales dirigées en arrière en forme d'apophyses, et le bord inférieur de chacun des deux premiers est fendu et chevauche sur l'anneau suivant. Le corps est plus ou moins difforme, anguleux et rugueux; l'abdomen est taillé en forme de toit, presque prismatique. Les yeux paraissent faire totalement défaut. Le corps est très-comprimé.

PSEUDARMADILLO CARINULATUS.

Fig. 43.)

Rugosus, tuberculatus; thoracis segmentum ultimum valde bituberculatum; abdomen serie mediana tuberculorum ornatum.

Bord inférieur de la tête formant trois lobes arrondis, saillants en avant, dont le médian est le plus large et un peu plus avancé que les latéraux, lesquels sont dirigés obliquement (fig. 43 a). Dernières fausses-pattes abdominales assez difformes. Leur deuxième article vu en dessous, offre, près de sa base, une espèce de crête transversale; il s'élargit vers le bout et se termine par un large bord dont les deux extrémités s'arrondissent au lieu de former des angles. Le bord interne de cet article est épais, de façon à offrir une petite face un peu creusée, séparée de la face inférieure par une crête tordue et tranchante. A la base de cette face on voit une petite lame accolée contre elle, qui est probablement l'appendice interne des fausses-pattes. En dessus, le deuxième article apparaît sous la forme d'une bande qui longe le bord latéral du segment (fig. 43, b); cette bande est un peu tordue et relevée en haut, surtout à son extrémité antérieure, où elle est aussi un peu plus large; à son extrémité postérieure elle forme un angle qui est l'angle interne du bord des fausses-pattes, sur lequel est articulé le troisième article, qui est très-petit (c). Dernier segment abdominal en forme de triangle tronqué, ne dépassant pas le bout des fausses-pattes lequel s'en écarte un peu; ses bords latéraux n'étant pas droits mais un peu sinués. Corps très-raboteux, tout couvert de petits tubercules rugueux. La tête étant bordée supérieurement par une éminence transversale garnie d'une ligne de tubercules. Premier segment thoracique tout couvert de rugosités, sauf sur les côtés, qui sont prolongés en arrière en forme de large apophyse arrondie, et dont les bords inférieurs sont relevés, de façon à former une surface concave. Les autres segments, entièrement rugueux, sauf dans leur moitié antérieure, qui est lisse, pour l'articulation; leurs extrémités inférieures sont prolongées en arrière en forme d'apophyses étroites, un peu relevées, moins rugueuses et portant en dessus une ligne saillante longitudinale, qui se voit encore sur le troisième segment abdominal. Dernier anneau thoracique armé en dessus des deux gros tubercules triquètres, dirigés en arrière (fig. 43). Abdomen rugueux, taillé en forme de toit; ses deux premiers segments incomplètement visibles; les suivants tous armés au milieu d'un fort tubercule, dont le dernier,

placé sur la base du segment anal. est le plus grand. Couleur d'un gris-brun uniforme. — Longueur 0,010^m.

J'ai malheureusement perdu l'indication précise de la patrie de cette intéressante espèce. Elle se trouve au Mexique ou dans l'île de Cuba.

FAMILLE DES CYMOTHOIDES.

TRIBU DES CYMOTHOIENS PARASITES.

GENRE ANILOCRA, Leach.

ANILOCRA MEXICANA.

Epimeri spiniformes; segmentum ultimum rotundatum.

Tête triangulaire. Yeux ovales, luisants comme le reste de la tête, finement granulés; les granulations très-indistinctes, comme enduites de vernis. Antennes internes comprimées, atteignant ou presque l'extrémité postérieure des yeux; leurs deuxième et troisième articles beaucoup plus grands que les suivants. Antennes externes très-comprimées, composées de dix articles, atteignant le deuxième segment thoracique. Premier segment thoracique offrant de chaque côté un tubercule obtus qui emboîte la base de la tête et ayant son angle latéro-postérieur faiblement échanuré en arrière. Epimères des segments 2, 3, ovales; du quatrième obtus, et des suivants aigus, spiniformes. Dernier segment abdominal aussi long que large ou l'étant un peu moins, et presque circulaire, ou en carré arrondi; point rétréci en arrière de façon à prendre une forme triangulaire. Pattes postérieures très-longues, très-grêles; la cuisse n'étant point renflée. (Les fausses-pattes abdominales sont malheureusement brisées, mais l'espèce est bien reconnaissable à ses épimères terminées en apophyses spiniformes et à ses yeux lisses). — Long. 0,034; id. du dernier segment 0,008^m.

Habite: Le golfe du Mexique.

Ce crustacé se rapproche peut-être de l'*A. laticauda*, Edw., mais il s'en distingue nettement par la longueur de ses antennes internes. etc.

GENRE CYMOTHOA, Fabr.

L'espèce qui suit appartient à la section de celles dont les antennes sont écartées à leur insertion.

CYMOTHOA PARASITA.

(Fig. 44.)

Caput margine antico recto et inter tuberculos duos primi corporis segmenti commissa.

Corps comprimé en avant seulement. Tête presque polygonale, offrant de chaque côté en dessus une espèce de fossette qui se continue avec un sillon oblique, lequel descend vers le milieu du bord antérieur; celui-ci large et presque droit, abritant la base des antennes, mais trop large pour se replier entre leurs insertions. Premier segment du thorax grand, offrant des traces obtuses de sillons transversaux et, de chaque côté, un tubercule dirigé en avant, qui emboîte la base de la tête, mais sans atteindre le milieu de sa longueur. Les trois ou quatre derniers anneaux thoraciques ayant leur bord inférieur partagé par un sillon ou une fissure qui correspond à la partie postérieure de la hanche. Abdomen ayant ses premiers segments de moitié moins larges que les derniers du thorax, s'élargissant jusqu'au pénultième qui est presque aussi large que le dernier. Celui-ci en carré large, presque deux fois aussi large que le premier, et plus de deux fois aussi large que long, ayant son bord postérieur un peu excisé au milieu. Cuisses des pattes 4^{me} à 7^{me} élargies à leur bord postérieur (fig. 44 a en une lame, sous laquelle les articles suivants se replient; cette lame assez petite à la quatrième paire, s'agrandissant aux suivantes jusqu'à la dernière, ou elle atteint une dimension extraordinaire. Appendices caudaux très-petits, atteignant peu au delà du milieu de la longueur du dernier segment; l'externe un peu plus long que l'interne. — Longueur 0,030 mill.

Pris sur les côtes de Cuba, attaché au ventre d'un poisson.

Ce crustacé me paraît se rapprocher de la *C. Dufrenii*, Leach: mais il en diffère par les prolongements du premier anneau thoracique qui sont bien moins grands et par la forme des pattes.

ORDRE DES OSTRACODES.

Les Ostracodes d'eau douce comprennent les genres *Cypris*, Muell, *Candona*, Baird et *Notodromas*, Liljeborg, auxquels Zenker a ajouté les *Cyproïs* et les *Cypria*, en considérant toutefois les *Cypria* comme formant un simple sous-genre des *Cypris*.

Le petit crustacé que nous ajoutons à ce groupe¹ n'appartient évidemment ni au genre *Notodromas* ni au genre *Candona*. Ses mâchoires et ses pieds lui assignent une place positive dans le groupe formé par les *Cypris*, les *Cypria* et les *Cyproïs*. Zenker² ne base la distinction de ces trois genres que sur des variations dans la structure des organes générateurs et des zoospermes, caractères qui ont le grand désavantage d'être d'une étude fort difficile et même impossible sur les exemplaires conservés dans l'alcool. Aussi croyons-nous qu'on fera bien de considérer non-seulement les *Cypria*, mais encore les *Cyproïs* comme de simples sous-genres des *Cypris*. Il ne nous a pas été possible d'étudier les organes générateurs suffisamment pour décider si notre Ostracode appartient à l'un de ces sous-genres plutôt qu'à l'autre.

En revanche cet animal nous a offert un caractère tout particulier, d'observation facile, qui nous semble bien plus propre à permettre l'établissement d'une subdivision du genre *Cypris*, que les caractères choisis par Zenker. Le bord antérieur de chacune des valves est muni d'un appendice qui lui forme une sorte de revêtement courbe ou d'abat-jour (VI fig. 45, *a*) dont la concavité est tournée vers l'intérieur. La partie postérieure est ornée d'un appendice ou abat-jour semblable (fig. 45, *a'*) mais beaucoup plus petit. Chaque valve se compose par suite de trois loges, l'une médiane et très-grande, les deux autres

¹ Ce crustacé a été étudié par M. E. Claparède auquel on doit aussi les dessins qui se voient sur la Planche 6.

² Monographie der Ostracoden. Wiegmanns Archiv. 1854.

terminales et beaucoup plus petites. L'une surtout est fort peu développée. Lorsque les deux valves sont appliquées l'une contre l'autre elles se trouvent donc renfermer trois espaces ou chambres; la grande chambre médiane est remplie par le corps de l'animal, les deux chambres accessoires sont complètement vides.

Cette particularité dans la structure du test ne me paraît avoir été signalée chez aucune autre *Cypris*. M. Lubbock¹ a figuré, il est vrai, sous le nom de *Cypris brasiliensis* un petit crustacé ostracode de Maldonado dont les valves paraissent, à en juger par le dessin, ornées d'un appendice analogue à celui que nous venons de décrire. Malheureusement le dessin de cet auteur est très-insuffisant, et la diagnose latine qui l'accompagne ne fait pas la moindre mention de cette particularité du reste assez remarquable. — La constance de forme et de développement des appendices de la valve chez tous les individus que nous avons collectés, nous engage à adopter ce caractère comme base d'un sous-genre auquel nous donnerons le nom de *Chlamydotheca*. Il est probable que le *Cypris brasiliensis*, Lubb. devra rentrer sous cette rubrique.

Ceci posé, nous allons passer à l'étude de l'espèce qui nous occupe spécialement ici.

CYPRIS (CHLAMYDOTHECA) AZTECA, SAUSS.

(PL. VI.)

Testa unilique pilosa, antice posticeque rotundata, appendice anteriore cum margine valvulae dorsali sensim coalescente, cum margine ventrali autem angulum manifestum efficiente; appendice posteriore minima. Altitudo maxima pone medium et propius ventralem quam dorsalem marginem sita; exinde pars postica crassior quam antica. Margo ventralis vir sinuata, dorsalis valde arcuata. Impressio muscularis paulo ante medium sita.

Les antennes de la première paire se composent de sept articles. Ce nombre concorde avec les données de Zenker et de Liljeborg² sur les *Cypris* en général et il paraît que Baird se trompe lorsqu'il porte à huit le nombre normal de ces

¹ On the Freshwater Entomostraca of South America — Transactions of the Entomological Society of London III. 1855, p.34. Pl XV fig.1.

² Om de inom skåne forekommande crustaceer af ordningarne Cladocera, Ostracoda och Copepoda, Lund 1853, p.103.

articles. — L'anneau basal est grand et orné de trois soies dont deux fort longues (fig. 47). Le second anneau est très-court, ne porte aucune soie et à sa suite viennent les cinq anneaux suivants dont le premier est un cylindre à peu près quatre fois aussi long que large, tandis que les autres vont en diminuant graduellement de longueur et de largeur. L'anneau n° 3 porte deux soies; l'anneau n° 4 en porte quatre; l'anneau n° 5, quatre; l'anneau n° 6 cinq et l'anneau n° 7 trois; ce qui fait un total de 18 soies pour les cinq derniers anneaux. La plupart de ces soies sont longues et ciliées; quelques-unes (Voy. la fig.) sont plus courtes et dépourvues de cils.

Les antennes de la seconde paire se composent de six anneaux (fig. 48) dont deux (n° 4 et 5) sont plus ou moins complètement soudés l'un à l'autre, comme Zenker a déjà remarqué que cela arrive chez plusieurs espèces¹. Le sixième anneau est excessivement court et pour ainsi dire rudimentaire. On sait que chez les Cypris l'extrémité du troisième anneau porte un faisceau de longues soies. Ce faisceau se compose, selon Zenker en général de huit soies, et d'après Liljeborg, seulement de cinq à six. Chez la *C. azteca* le faisceau se compose constamment de cinq soies ciliées fort longues, dont la pointe atteint presque l'extrémité des onglets qui forment le sommet de l'antenne. Une soie plus courte et non ciliée est implantée de chaque côté du faisceau. — Le quatrième anneau porte tout auprès de la ligne de soudure avec le cinquième anneau et sur le côté de flexion trois soies longues et ciliées et une quatrième plus courte et non ciliée. Une soie non ciliée est implantée à la partie correspondante du même anneau du côté de l'extension. Le sommet de l'antenne est formé par un faisceau de cinq onglets longs dentelés et en forme de sabre, dont trois sont portés par le cinquième anneau et deux par le sixième.

La mâchoire de la première paire (fig. 49), selon la nomenclature de Zenker, (la mandibule dans le système de Liljeborg et d'autres auteurs) est composée de cinq anneaux. La première forme une plaque de chitine recourbée, dont le bord destiné à la mastication porte six dents bifides et quelques petites soies. Sa base interne présente une fosse large et profonde qui sert de point d'attache aux muscles de la mastication. Dans son milieu cet article présente le trou dans lequel vient s'articuler le second article. Celui-ci forme avec les trois suivants ce qu'on peut appeler le *palpe*. Du côté de l'extension il porte une branchée que nous trouvons constamment formée de sept rayons, bien que Zenker donne le nombre six comme étant général pour toutes les espèces. En outre le bord

¹ C'est ce qui explique pourquoi Liljeborg ne compte que cinq anneaux dans les antennes de la deuxième paire.

supérieur de cet anneau porte du côté de flexion un groupe de trois fortes soies, dont l'une est ciliée, et un appendice long et vigoureux, ramifié en aigrette et fortement renflé à sa base. Le troisième anneau porte trois soies sur le côté de l'extension et quatre sur celui de la flexion. L'examen de la figure montrera d'une manière suffisante la disposition et le nombre de soies des deux derniers anneaux.

La mâchoire de la seconde paire (d'après Zenker; c'est la mâchoire de la première paire dans le système de Liljeborg et d'autres auteurs) se compose (fig. 50) d'un trou portant à son extrémité quatre branches dont l'une est biarticulée. Zenker a montré que ces différentes branches doivent être considérées comme formant morphologiquement des anneaux successifs, la branche biarticulée portant les numéros d'ordre 5 et 6. Chacune de ces branches est armée à son extrémité libre de soies simples, ou de soies composées et pennées dont on pourra étudier le détail en examinant la fig. 50 A. C'est l'article n° 4 qui est le plus vigoureusement armé, parce qu'il porte outre trois soies pennées et une longue soie filiforme placée plus en arrière, un groupe de cinq ongles larges, forts et recourbés, dont l'un est denté. — L'article basal porte une branchie très-développée dans laquelle nous avons compté en général 18 ou 19 rayons.

La mâchoire de la troisième paire (mâchoire de la seconde paire pour ceux qui admettent des mandibules) ne laisse pas reconnaître de divisions d'articles distincts (fig. 51). Elle est formée essentiellement par une pièce recourbée dont le bord antérieur est bordé de soies pennées et qui porte en arrière une petite branchie à cinq rayons. A l'endroit de sa courbure cette pièce se prolonge en un appendice qu'on peut nommer le palpe et qui se termine par trois soies longues et pennées. Zenker a reconnu que chez les jeunes individus ce palpe est composé de trois articles qui se soudent plus tard. Il s'est en outre assuré qu'il est, chez beaucoup d'espèces, conformé autrement chez le mâle que chez la femelle. Malheureusement parmi les 25 individus de la *C. azteca* que nous avons entre les mains, il ne s'est pas trouvé un seul mâle.

Le pied de la première paire (fig. 52) se compose de cinq articles, dont le troisième et le quatrième sont à peine mobiles l'un sur l'autre. Le cinquième, au contraire, est fort court et très-mobile. Il porte un ongle ou sabre très-long et dentelé. L'examen de la figure montre quelle est la distribution exacte des soies de cette extrémité.

Le pied de la seconde paire (fig. 53) se compose de quatre articles dont le second, le troisième et le quatrième sont longs et grêles¹. Le second porte trois

¹ Nous ne serions pas étonnés que ce quatrième anneau se composât primitivement de deux.

soies ; les deux suivants chacun une. Le cinquième article est peu développé et son articulation avec le quatrième est si singulière qu'au premier abord on n'aperçoit de lui que le plus fort des deux onglets qui le terminent. Le cinquième article est en effet complètement enchassé dans le quatrième qui lui forme une véritable gaine. Cette gaine est fendue sur l'un des côtés (fig. 53 A) et met ainsi l'article 5 à découvert. L'un des bords de la fente est orné d'une rangée de dents en peigne. — L'article invaginé se termine par une soie simple et par deux onglets recourbés dont l'un est tout à fait rudimentaire. — Aucun auteur ne parle d'une conformation semblable chez le pied correspondant d'autres espèces. Zenker se contente de dire que le pied de la seconde paire est terminé par un ongle, tandis que Lilljeborg lui en fait porter deux. Ces auteurs paraissent du reste faire porter ces onglets directement par l'article que nous avons marqué du n° 4.

Le membre caudal enfin (fig. 54) est tout à fait semblable à celui des autres Cypris. Il ne laisse reconnaître aucune articulation et porte à son extrémité deux onglets dentelés et deux soies.

La couleur de ce crustacé est jaunâtre, marbrée de vert.

Habite : Les eaux de la côte orientale du Mexique ; pris dans les mares des environs de Vera-Cruz.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE I.

- FIG. 1. *Mithrax minutus*, Sauss., grossi. — 1 a, sa grandeur naturelle.
- FIG. 2. Carapace de la *Pericera spinosissima*, Sauss., de grandeur naturelle.
- FIG. 3. Carapace de la *Pericera bicornis*, Sauss., de grandeur naturelle. — 3 a, sa grandeur naturelle. — 3 b, main droite de la même, grossie. — 3 c, grandeur naturelle de la main.
- FIG. 4. *Lambrus crenulatus*, Sauss., grossi. — 4 a, carapace du même de grandeur naturelle.
- FIG. 5. *Chlorodius americanus*, Sauss., de grandeur naturelle.
- FIG. 6. *Panopeus occidentalis*, Sauss., grossi. — 6 a, carapace du même de grandeur naturelle.
- FIG. 7. *Panopeus serratus*, Sauss., grossi. — 7 a, carapace du même de grandeur naturelle.
- FIG. 8. Carapace du *Panopeus americanus*, Sauss., grossi. — 8 a, sa grandeur naturelle.

PLANCHE II.

- FIG. 9. *Hepatus tuberculatus*, Sauss., grossi. — 9 a, sa grandeur naturelle.
- FIG. 10. Carapace du *Portunus quadripensis*, Sauss., faiblement grossie.
- FIG. 11. *Lupea anceps*, Sauss., grossie. — 11 a, carapace de grandeur naturelle. — 11 b, main grossie, vue par devant.
- FIG. 12. *Potamia americana*, Sauss., de grandeur naturelle. — 12 a, maxillipède.
- FIG. 13. Carapace de la *Cardisoma quadrata*, Sauss., de grandeur naturelle.
- FIG. 14. *Gecarcinus depressus*, Sauss., de grandeur naturelle. — 14 a, maxillipède grossi, vu par sa face externe. — 14 b, le même, fortement grossi. — 14 c, le même, vu par sa face interne ou supérieure.
- FIG. 15. Carapace du *Metapograpsus gracilis*, Sauss., grossie. — 15 a, sa grandeur naturelle. — 15 b, main gauche grossie. — 15 c, sa grandeur naturelle.
- FIG. 16. Carapace du *Metapograpsus dubius*, Sauss., grossie. — 16 a, sa grandeur naturelle, — 16 b, main gauche. — 16 c, sa grandeur naturelle.

- FIG. 17. Carapace du *Metopograpsus miniatus*, Sauss., grossie. — 17 a, sa grandeur naturelle. — 17 b, main gauche. — 17 c, sa grandeur naturelle.
- FIG. 18. Front du *Goniopsis cruentatus*, Latr. grossi. — 18 a, épistome du même. — 18 b, extrémité externe du bord orbitaire inférieur, pour montrer la gouttière qui se voit chez certains sujets.
- FIG. 19. *Remipes cubensis*, grossi. — 19 c, carapace vue de profil, pour montrer les sillons de ses bords latéraux. — 19 b, grandeur naturelle de sa carapace (1).

PLANCHE III.

- FIG. 20. Portion antérieure de la carapace du *Pagurus insignis*, Sauss., et ses appendices. — 20 a, patte gauche de la deuxième paire.
- FIG. 21. Rostre du *Cambarus consobrinus*, Sauss., grossi. — 29 a, pédoncule des antennes inférieures vu en dessous. — 29 b, idem, vu en dessus. — 29 c, antenne supérieure.
- FIG. 22. *Cambarus Montezumae*, Sauss., ♂, de grandeur naturelle. — 22 a, rostre du même, grossi. — 22 b, maxillipède. — 22 c, mâchoire de la première paire. — 22 d, antenne inférieure. — 22 e, patte de la première paire chez la femelle. — 22 f, id., grossie. — 22 g, main de la femelle fortement grossie. 22 h, id., du mâle.
- FIG. 23. *Cambarus aztecus*, Sauss., ♂, de grandeur naturelle. — 23 a, rostre du même, grossi. — 23 b, articles basilaires d'une patte de la troisième paire chez le ♂, pour montrer son crochet.
- FIG. 24. *Alpheus tutarius*, Sauss., grossi. — 24 a, main gauche grossie. — 24 b, id., pour montrer l'apophyse basilaire du doigt mobile. — 24 c, maxillipède. — 24 d, mâchoire de la première paire. — 24 e, mâchoire de la deuxième paire. — 24 h, patte de la deuxième paire.
- FIG. 25. Carapace de la *Sicyonia cristata*, Sauss., de grandeur naturelle.

PLANCHE IV.

- FIG. 26. *Caridina mexicana*, Sauss., grossie. — 26 a, sa grandeur naturelle. — 26 b, maxillipède. — 26 c, mâchoire. — 26 d, patte de la première paire. — 26 e, patte de la deuxième paire. — 26 f, extrémité d'une patte

(1) Elle atteint cependant des dimensions un peu plus grandes.

de la première paire, plus fortement grossie, représentant la main ouverte et la singulière articulation du carpe. — 24 g, patte de la troisième paire. — 26 h, id., de la quatrième paire. — 26 i, id., de la cinquième paire. — 26 k, fausse-patte abdominale.

- FIG. 27. Rostre du *Palaemon mexicanus*, faiblement grossi; (exemple d'un rostre du premier genre, terminé par deux dents superposées.) — 27 a, patte de la deuxième paire du même, faiblement grossie.
- FIG. 28. Rostre du *Palaemon Montezumae*, grossi (rostre du même genre que le précédent). — 28 a, sa grandeur naturelle. — 28 b, patte de la deuxième paire. — 28 c, la même, de grandeur naturelle.
- FIG. 29. Rostre du *Palaemon aztecus*, Sauss., grossi; (exemple d'un rostre du second genre, ou terminé par une seule dent aiguë.) — 29 a, le même, de grandeur naturelle. — 29 b, patte de la deuxième paire, grossie. — 29 c, la même, de grandeur naturelle.
- FIG. 30. *Palaemon Foustinus*, Sauss., de grandeur naturelle.
- FIG. 31. *Optophorus americanus*, Sauss., grossi. — 34 a, sa grandeur naturelle. — 34 b, rostre du même, fortement grossi. — 34 c, antenne inférieure. — 34 d, antenne supérieure. — 34 f, patte de la première paire. — 34 g, id., de la deuxième paire. (Voyez encore sur la planche suivante les figures 32.)

PLANCHE V.

- FIG. 32. a. Patte de la première paire de l'*Optophorus americanus*, fortement grossie. — 32 b, id., de la seconde paire.
- FIG. 33. *Amphitoë aztecus*, Sauss., fortement grossi. (Voyez sa grandeur naturelle placée en avant de la figure.) — 33 a, antenne inférieure. — 33 a', antenne supérieure. — 36 b, patte de la première paire. — 33 c, id., de la deuxième paire. — 33 d. id. de la cinquième paire.
- FIG. 34. Abdomen du *Porcellio Poeyi*, Sauss., grossi.
- FIG. 35. Id. du *Porcellio cubensis*, Sauss., grossi.
- FIG. 36. Id. du *Porcellio Sumichrasti*, Sauss., grossi.
- FIG. 37. Id. du *Porcellio Cotillae*, Sauss., Id.
- FIG. 38. Id. du *Porcellio aztecus*, Sauss., Id.
- FIG. 39. Id. du *Porcellio mexicanus*, Sauss., Id.
- FIG. 40. Id. du même, variété.

- FIG. 41. *Porcellio Montezumae*, Sauss., grossi. — 41 a, tête et premier segment thoracique, vus par devant. — 41 b, grandeur naturelle de l'animal.
- FIG. 42. Tête et premiers anneaux thoraciques de l'*Armadillo cubensis*, Sauss., grossi. — 42 a, abdomen du même.
- FIG. 43. Abdomen du *Pseudarmadillo carinulatus*, Sauss., grossi. — 4 a, tête et premier anneau thoracique du même.
- FIG. 44. *Cymothoa parasita*, Sauss., de grandeur naturelle. — 44 a, portion de l'animal vu en dessous, représentant une partie du pigidium, une fausse-patte abdominale et les quatre dernières pattes avec leurs appendices qui vont grandissant du premier au dernier.

PLANCHE VI.

Cypris (Chlamydotheca) *azteca*, Sauss.

- FIG. 45. Test de la *C. azteca*, Sauss., fortement grossi. — *a* sa pièce appendiculaire antérieure. — *a'* sa pièce appendiculaire postérieure. — *o* œil. — *m* impression musculaire. (Sa division en parties et surtout sa position sont d'une haute importance pour la détermination de l'espèce.)
- FIG. 46. Test vu par le dos. (Grossissement de 44 diamètres.)
- FIG. 47. Antenne de la première paire (grossissement de 65 diamètres). Les sept articles, dont se compose cet organe, sont numérotés de la base à l'extrémité.
- FIG. 48. Antenne de la seconde paire, grossie comme la précédente. Les articles sont numérotés de la même manière.
- FIG. 49. Mâchoire de la première paire. (grossissement de 56 diamètres.)
- FIG. 50. Mâchoire de la deuxième paire (grossissement de 25 diamètres). — 50 A. Extrémité de cette mâchoire, fortement grossie, pour montrer l'arrangement des poils et appendices.
- FIG. 51. Mâchoire de la troisième paire (grossissement de 34 diamètres).
- FIG. 52. Patte de la première paire (même grossissement). — 52 A. Articles 4^{me} et 5^{me} de la même extrémité fortement grossis, de manière à montrer comment le cinquième article est enchassé dans le précédent. (L'article 4^{me} présente sur son côté inférieur une échancrure dont l'un des bords est dentelé en peigne.)
- FIG. 53. Patte de la seconde paire (même grossissement). — 53 A. Extrémité de cette patte, fortement grossie pour montrer l'invagination du 5^{me} article.
- FIG. 54. Appendice caudal (grossissement de 30 diamètres.)

Table des genres et des espèces dont il est fait mention
dans ce mémoire.

ALPHEUS.....	461	tuberculatus..	450
lutarius.....	461	LAMBRUS.....	429
AMPHITOE.....	474	erenulatus.....	429
aztecus.....	474	LIGIA.....	476
ANILOCRA.....	484	Baudiniana.....	476
mexicana.....	484	LUPEA.....	434
ARMADILLO.....	481	anceps.....	434
cubensis.....	481	dicantha.....	434
ASTACUS.....	456	METOPOGRAPSUS.....	443
CAMBARUS.....	457	dubius.....	445
aztecus.....	460	gracilis.....	443
consobrinus.....	457	miniatus.....	444
Montezumae.....	459	MITHRAX.....	423
CARDISOMA.....	437	cornutus.....	423
guanhumii.....	437	hispidus.....	423
quadrata.....	438	minutus.....	425
CARIDINA.....	463	OPLOPHORUS.....	472
mexicana.....	463	americanus.....	472
CHLAMYDOTHECA (Cypris).....	487	PAGURUS.....	453
CHLORODIUS.....	430	cubensis.....	455
americanus.....	430	insignis.....	453
CYMOTHOA.....	485	PALAEEMON.....	464
parasita.....	485	aztecus.....	466
CYPRIS.....	487	consobrinus.....	469
azteca.....	488	Faustinus.....	469
GECARCINUS.....	439	forecps.....	467
depressus.....	439	jamaïcensis.....	465
lateralis.....	440	mexicanus.....	468
GONIOPSIS.....	445	Montezumae.....	467
ruricola.....	446	PANOPEUS.....	431
GRAPSUS.....	447	americanus.....	432
maculatus?.....	448	occidentalis.....	431
HALOPSYCHE (Alpheus).....	461	serratus.....	432
lutaria (Alpheus).....	461	PENAEUS.....	470
HEPATUS.....	450	setiferus.....	471

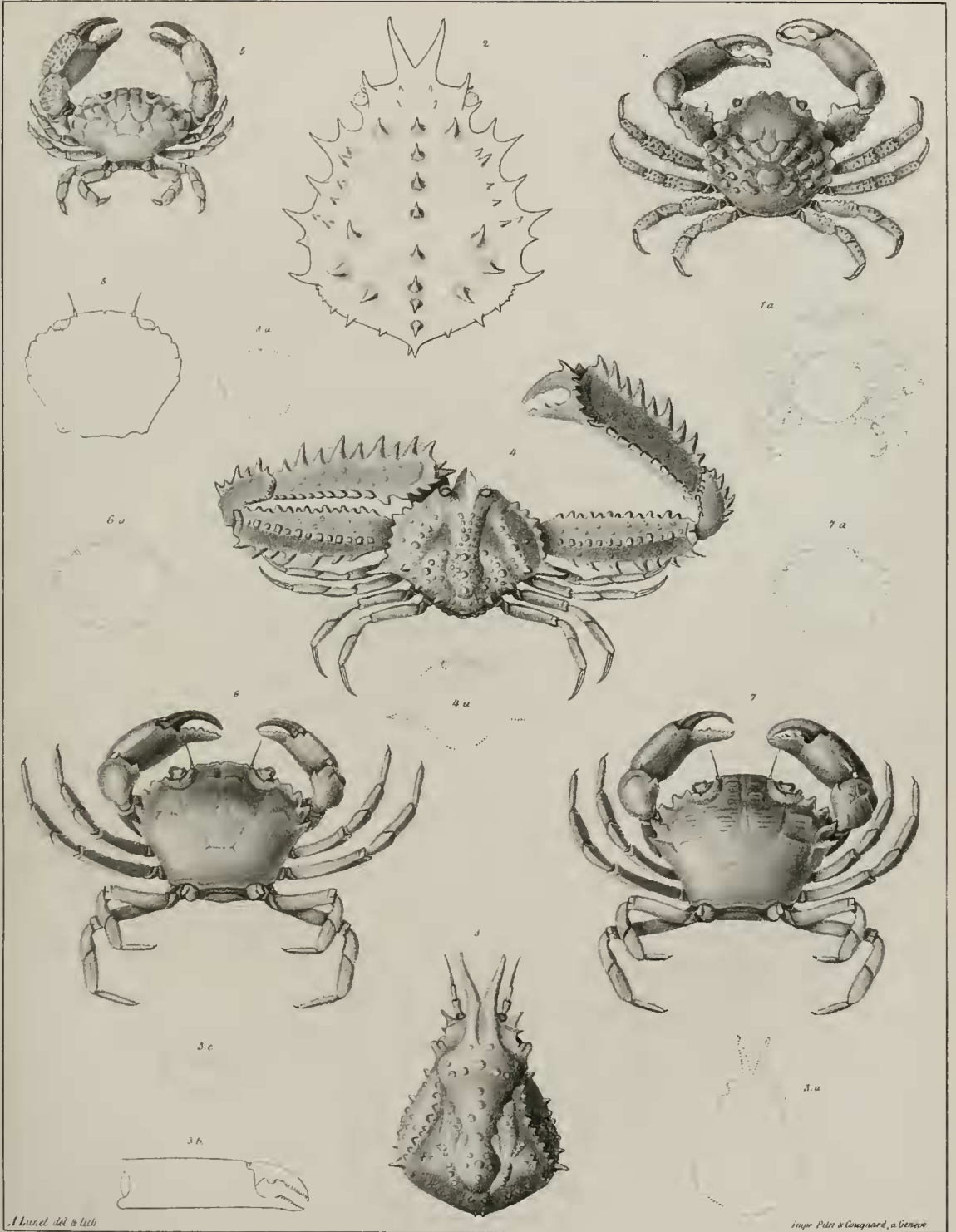
PERICERA.....	426	guadulpensis.....	433
bicornis.....	428	POTAMIA.....	435
spinosissima.....	426	americana.....	436
PLAGUSIA.....	449	PSEUDARMADILLO.....	482
gracilis.....	449	carinulatus.....	483
PORCELLIO.....	476	PSEUDOTHELPHUSA.....	436
aztecus.....	479	americana (Potamia).....	436
Cotillae.....	478	REMIPES.....	451
cubensis.....	477	cubensis.....	452
mexicanus.....	479	SESARMA.....	444
Montezumae.....	480	americana.....	444
Poeyi.....	477	miniata.....	442
Sumichrasti.....	478	SICYONIA.....	471
PORTUNUS.....	433	cristata.....	471

ERRATA ¹.

Page 424, ligne 49^{me}; au lieu de : à la face du troisième, etc., lisez : à la face postérieure du troisième, etc.

- » 425, 13^{me} ligne à partir du bas; au lieu de : bombée, lisez : bosselée.
- » 430, 4^{me} ligne à partir du bas; au lieu de : interne, lisez : externe.
- » 432, ligne 3^{me}; au lieu de : long. de la carapace 0,016, lisez : 0,014^m.
- » 434, ligne 40^{me}; lisez : New-York.
- » 437, ligne 15^{me}; lisez : Carapace inerme, à peine bosselée, etc.
- » 438, 11^{me} ligne à partir du bas; au lieu de : anguleuse, lisez : granuleuse.
- » 441, lisez : Genre SESARMA.
- » 444, 11^{me} ligne à partir du bas; au lieu de : bombée, lisez : bosselée.
- » 445, ligne 40^{me}; lisez : bosselée.
- » 450, ligne 44^{me}; au lieu de : ossettes, lisez : fossettes.

¹ Le lecteur est prié d'introduire ces corrections essentielles dans le texte.



A. Lunel del & lith

Imp. P. P. & C. Gouard, à Genève

Fig. 1. *MITHRAX minutus*. — Fig. 2. *PERICERA spinosissima*. — Fig. 3. *P. bicornis*. — Fig. 4. *LAMBRES crenulatus*. —
 Fig. 5. *CHLORODIUS americanus*. — Fig. 6. *PANOPEUS occidentalis*. — Fig. 7. *P. serratus*. — Fig. 8. *P. americanus*. —

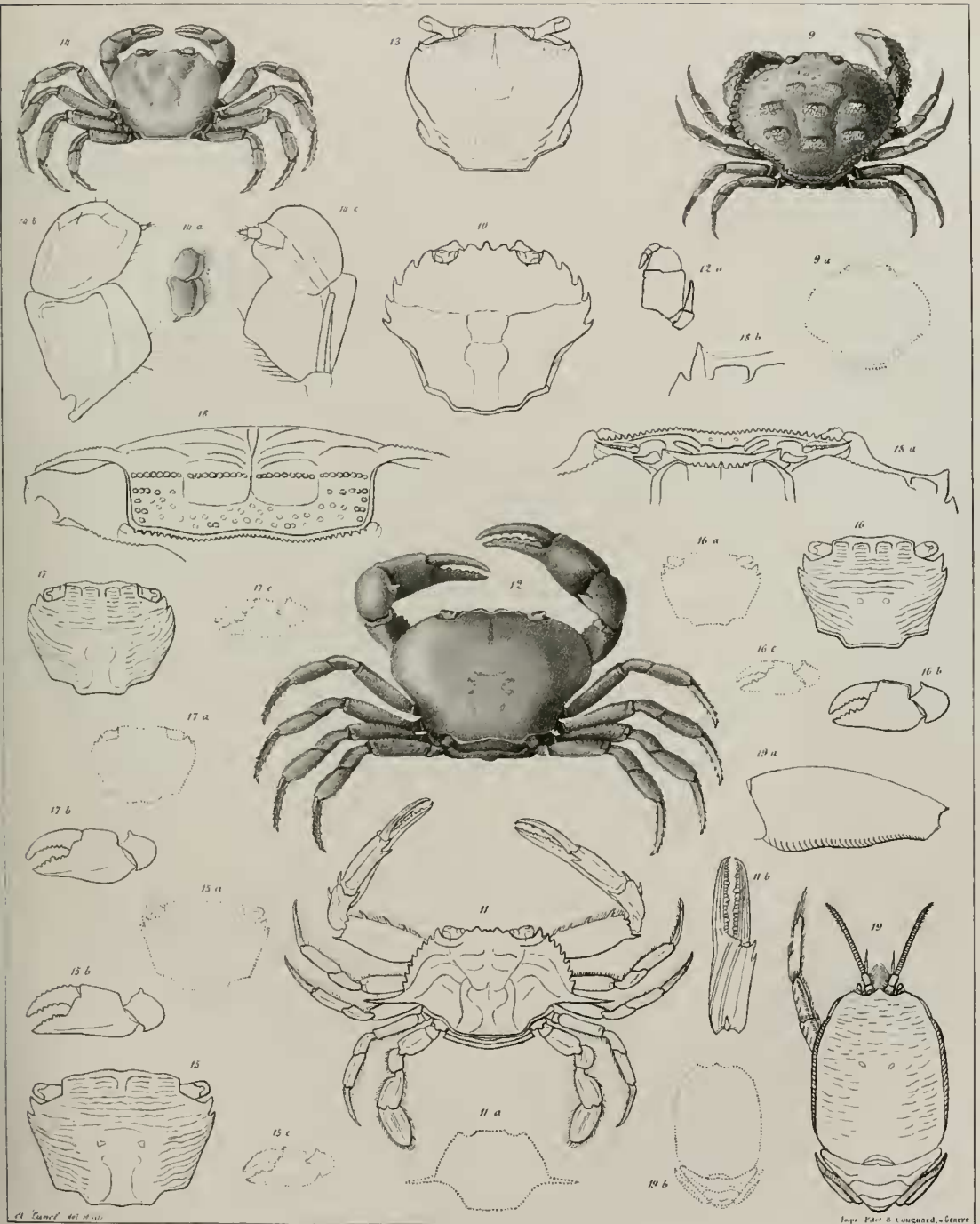
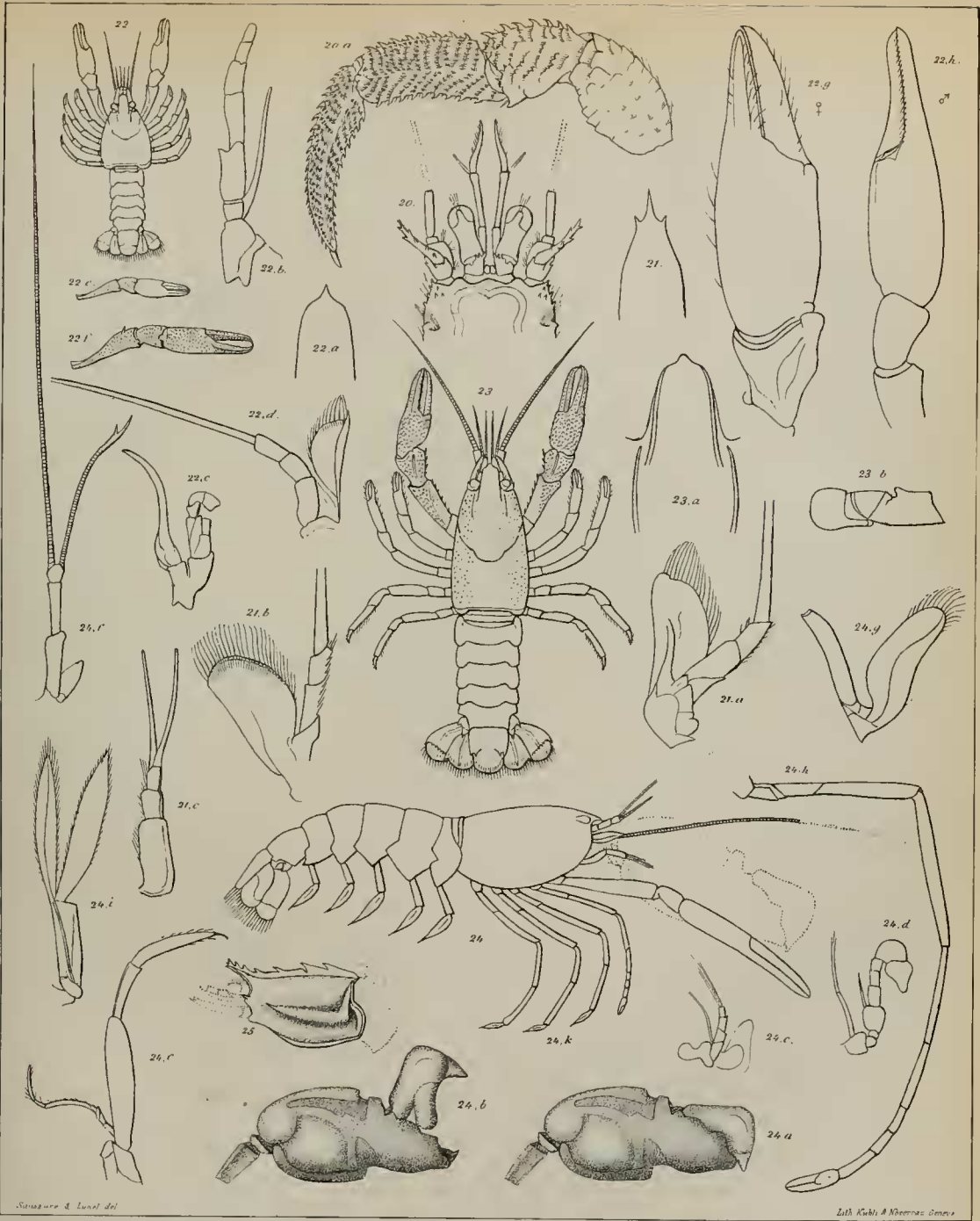


Fig. 9. *HEPATUS tuberculatus*. — Fig. 10. *PORTUNUS guadalupensis*. — Fig. 11. *LUPEA anceps*. — Fig. 12. *POTAMIA americana*. — Fig. 13. *CARDISOMA quadrata*. — Fig. 14. *GECARCINUS depressus*. — Fig. 15. *METOPOGRAPSUS gracilis*. — Fig. 16. *M. dubius*. — Fig. 17. *M. miniatus*. — Fig. 18. *GONIOPSIS cruentatus*. — Fig. 19. *REMPES cubensis*. —



Schubert & Lunel del.

Zitt. Kuhn, A. Rheinm. Genex.

Fig 20. *PAGURUS insignis*.— Fig. 21. *CAMBARUS consobrinus*.— Fig. 22. *C. Montezumae*.— Fig. 23. *C. aztecus*.—
 Fig 24. *ALPHEUS lutarius*.— Fig. 25. *SICYONIA cristata*.

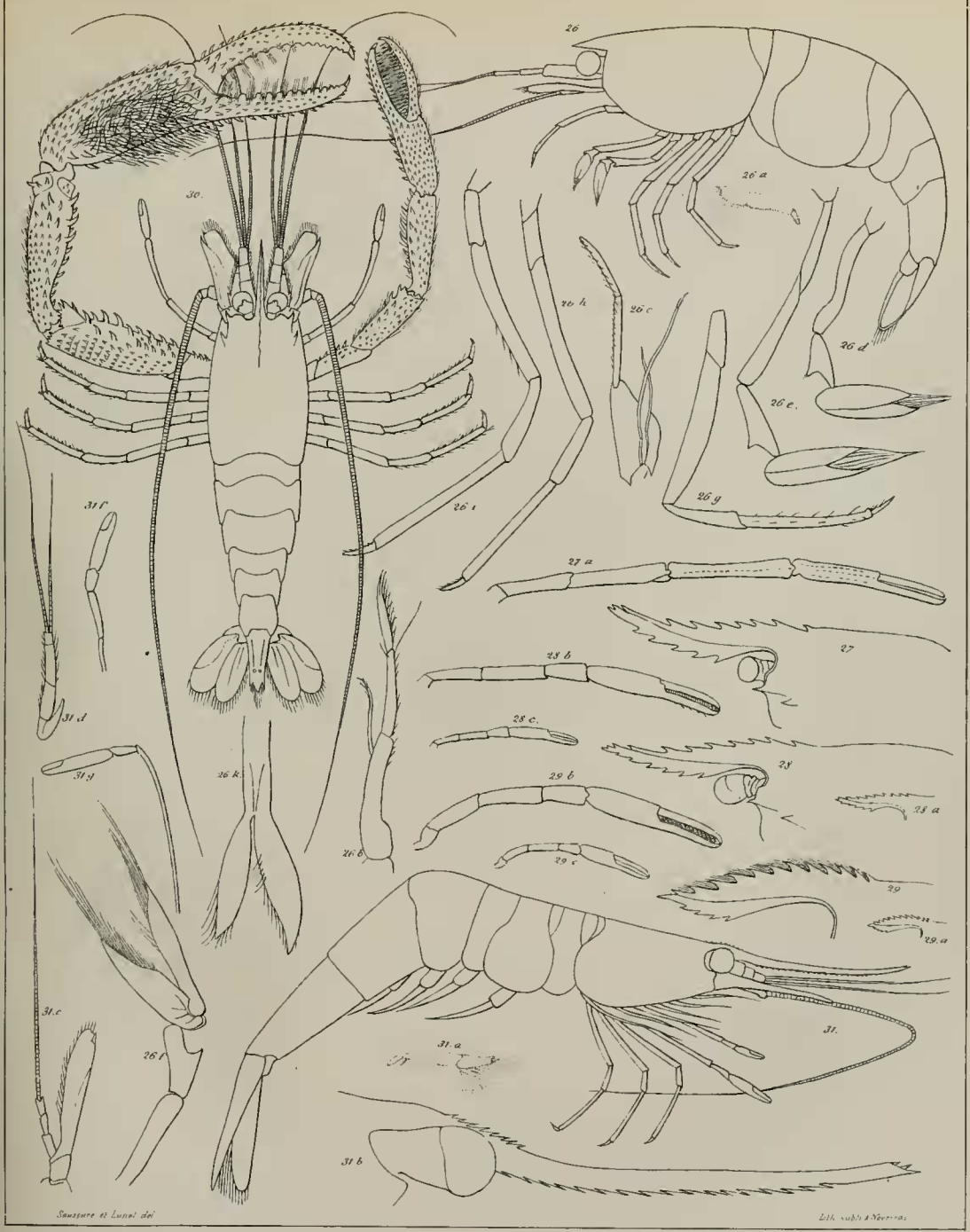


Fig. 26. *CARIDINA mexicana*. — Fig. 27. *PALAEEMON mexicanus*. — Fig. 28. *P. Montezumae*. —
 Fig. 29. *P. aztecus*. — Fig. 30. *P. Faustinus*. — Fig. 31. *OPLOPHORUS americanus*.

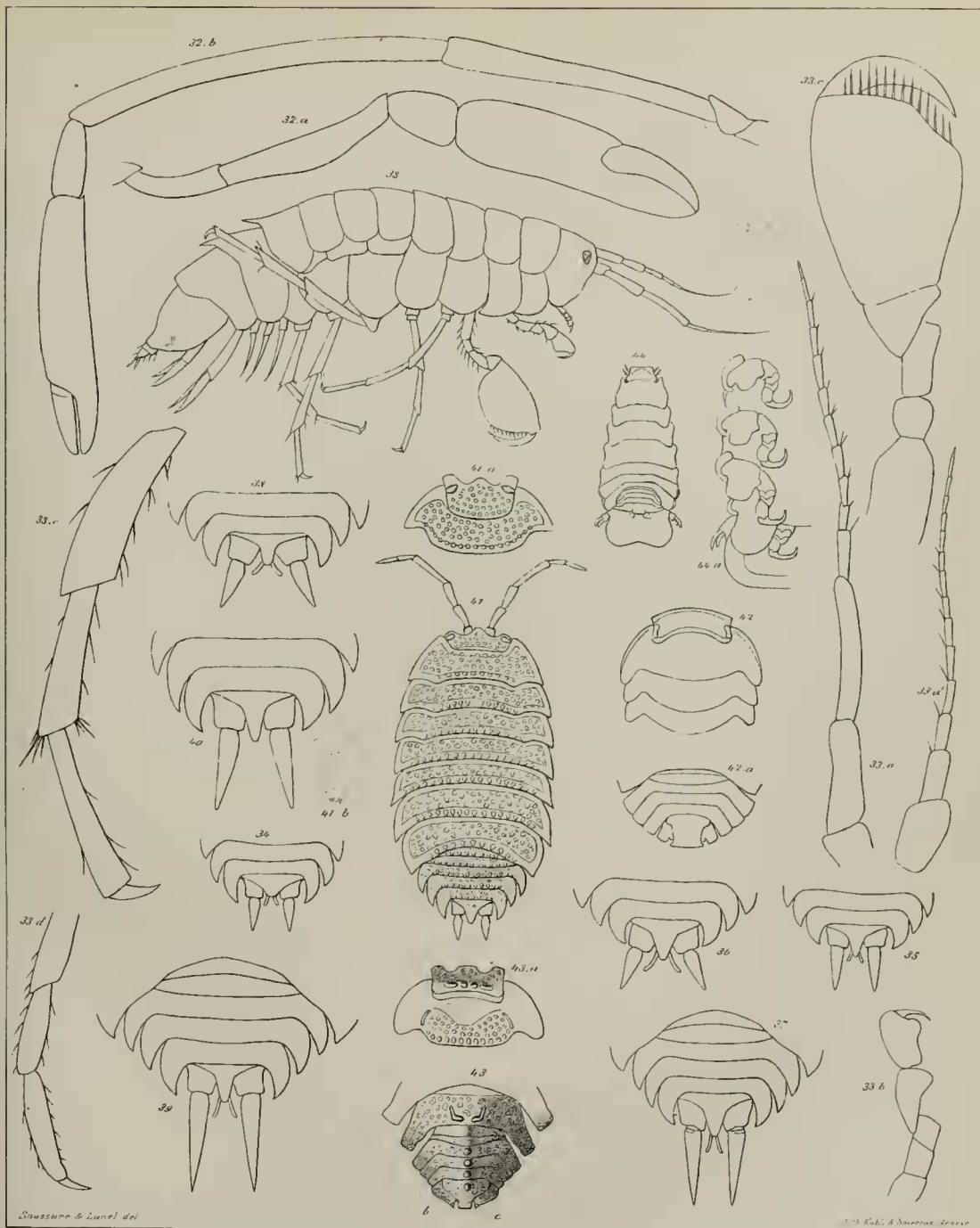


Fig. 32. *Oplophorus americanus*. — Fig. 33. *Amphitoe aztecus*. — Fig. 34. *Porcellio Poeyi*. —
 Fig. 35. *P. cubensis*. — Fig. 36. *P. Sumichrasti*. — Fig. 37. *P. Cotillae*. — Fig. 38. *P. aztecus*. —
 Fig. 39, 40. *P. mexicanus*. — Fig. 41. *P. Montezumae*. — Fig. 42. *Armadillo cubensis*. — Fig. 43.
Pseudarmadillo carinulatus. — Fig. 44. *Cymothoa parasita*.



CYPRIS. (Chlamydotheca) azteca.

F. Mazon de la

Sci. Soc. & Gayrard. Paris